L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

Tirage: 11 000

LA LIBERTÉ

Volume 72 No 23 Saint-Boniface, du 13 septembre au 19 septembre 1985

Fermeront? Fermeront pas?

Il y a un paquet d'étudiants de la Rivière Seine qui devront apprendre à voyager si les commissaires ferment des écoles.

Le dossier de Lucien Chaput **en 4 et 5.**

[redacted]



La récente bataille des résidants du Nord de Saint-Boniface a franchi une nouvelle étape. POINT de CONTACTS (À l'avant-dernière) situe le problème.

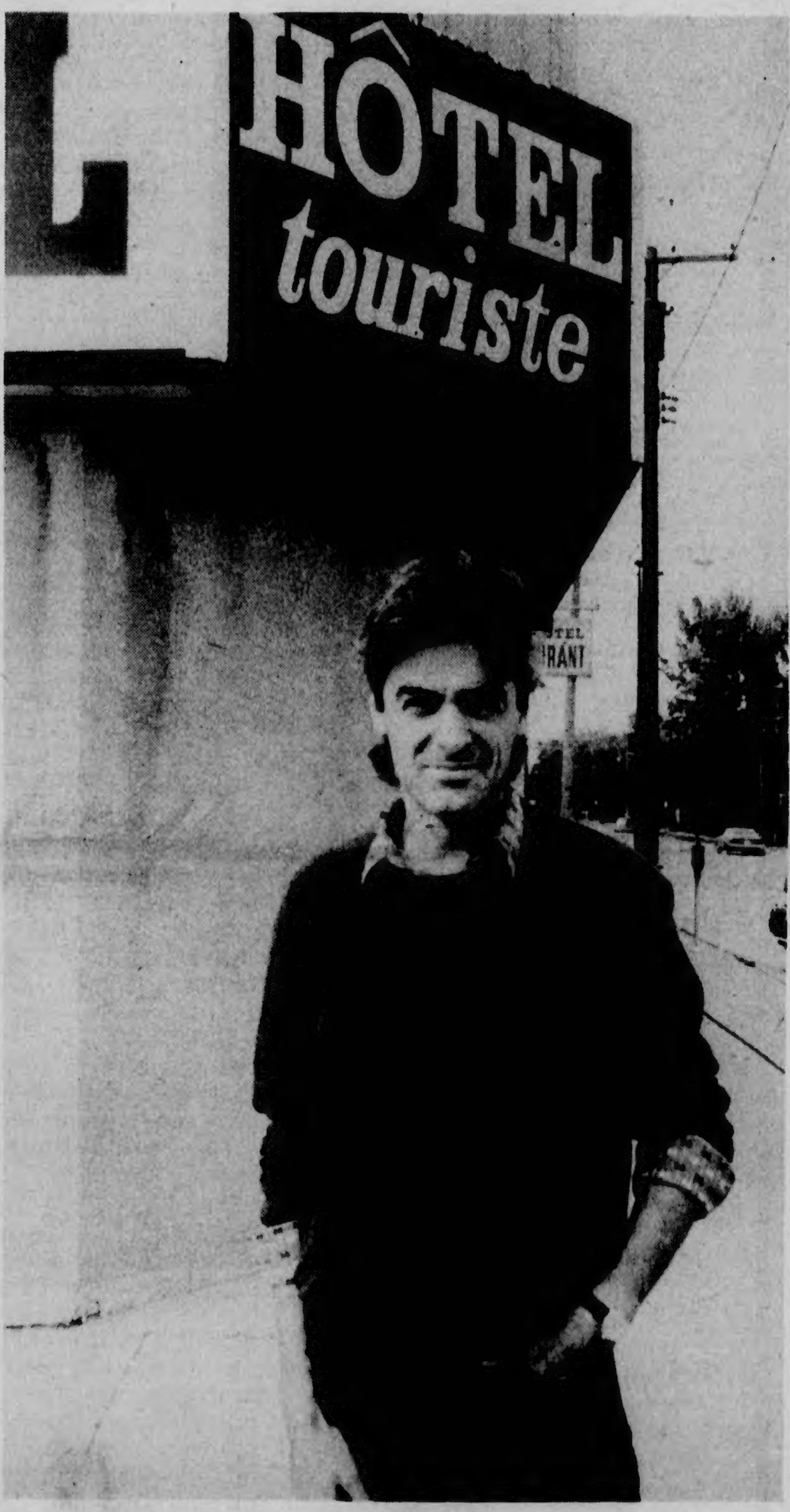
Le Titanic retrouvé a réveillé des souvenirs à Saint-Claude, rapporte Rose Philippe.

LE SEMAINIER

Le Grand Géant Mac au service du P'tit Gars? Un libre-échange.

LE CALENDRIER PROVINCIAL

Votre nouveau guide des activités culturelles, communautaires et sportives se trouve en page 12.



Le chanteur Daniel Lavoie n'est pas retourné en touriste au Manitoba. Il est la vedette musicale des activités organisées cette fin de semaine par le Conseil jeunesse provincial, dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse.

Pour les détails, tournez à la 10 et la 13.

Le Doux Géant est arrivé. Le P'tit Gars va pouvoir s'exécuter

Ça peut sonner idiot, mais c'est comme ça: il y a des décisions tellement évidentes qu'on ne les comprend qu'à l'ultime moment. Prenez le cas de Donald Macdonald comme exemple.

Quand Pierre *(Premier Ministre)* Trudeau a confié voilà trois ans à son ancien ministre des finances le soin de tracer l'avenir économique du Canada, chacun y est allé de son grain de sel.

À 800 piastres par jour, persiflaient les uns, ça fait cher le pot de vin. Les Néos et les Conservateurs ironisaient sur les 20 millions que la Commission royale allait jeter par les fenêtres. Certains subodoraient même dans la nomination de Macdonald un truc de Trudeau pour désigner son successeur.

Alors que l'explication était pourtant tellement simple. Elle crevait le petit écran lorsque le papa du rapport final de 2000 pages a défendu ses idées devant les journalistes *(donc devant tout le monde)*.

À ce moment-là, les caméras se sont attardées sur la stature de l'ancien ministre des finances. Et le choix de Pierre Trudeau crevait les yeux. Enfin, il était devenu évident qu'un gars blême de 5 pieds deux, même intelligent et avec une raie impeccable sur le côté droit, n'aurait pas pu dire aux Canadiens quel avenir économique s'imposait pour assurer la prospérité.

À ce moment-là, Donald Macdonald incarnait le Canada. Ni plus, ni moins.

Alors Mac-le-Géant pouvait rassurer le Canadien et lui faire oublier son complexe d'infériorité, sa peur de l'inconnu. Il fallait parler avec force et tranquillité de l'inquiétant libre-échange avec les États-Unis.

Donald Macdonald, avec une économie de gestes, a réussi à exuder un sentiment de force tranquille.

Avec ses manières de gentleman qui pourraient rassurer un businessman du sud de l'Ontario, Donald Macdonald s'est acquitté de sa tâche avec brio.

Il a surtout rendu un fier service à Brian.

Parce que notre premier ministre préféré, à l'aube de l'An II, au milieu d'un sombre affaire de sauvetage bancaire, a besoin d'appui.

Il doit en effet absolument prouver au pays qu'il sait parfaitement dans quelle direction il nous mène. C'est donc avec un délectation particulière qu'il a souligné que les experts de la Commission royale sur l'économie épousaient ses vues.

Le P'tit Gars de Baie Comeau était tellement content d'avoir trouvé un ancien ministre libéral qui répudiait ses anciennes politiques qu'il s'est laissé un peu emporter. Se servir de Macdonald pour affirmer que le Canada est en faillite, si ce n'est pas du libre-échange, c'est sûrement du libre-service.

Bien entendu, Double Mac ne s'en est pas formalisé. Pourquoi d'ailleurs? Ses thèses plaisent au gouvernement du jour. Donc le voilà célèbre, promu gourou économique. Une consécration qui compense bien quelques interprétations tordues.

Comme il se doit, le Free Press n'hésite pas à évoquer en éditorial *«Mr. Macdonald's vision»*. Oubliant les critiques acerbes formulées contre les travaux de la Commission royale, l'éditorialiste sort l'encensoir: *«They have not achieved the impossible but they have done a better and more useful job than anyone had a right to expect.»*

Et voilà, le tour est joué pour le député de Manicouagan. Pendant que la bonne presse vante les mérites et la vision de la Commission, Brian n'a que se promener en répétant qu'il n'arrêtait pas de dire ce que le Grand Mac a aussi finalement conclu. Et tant pis si la Commission recommande des changements politiquement intouchables *(comme la transformation du système de protection sociale)*. On ne peut pas plaire à tout le monde!

L'essentiel reste que les fondements de la politique économique des conservateurs *(la primauté de l'individu; le gouvernement gardien de la concurrence)* sont bénis par Macdonald. Voilà qui règle le problème de trouver une justification philosophique aux décisions gouvernementales. Ou tout au moins, voilà qui justifie la pensée du gouvernement.

Maintenant que Brian dispose de la bénédiction du Doux Géant, il va pouvoir prendre son courage

Bernard BOCQUEL

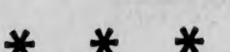


LE SEMAINIER

plus facilement à deux mains et imposer les mesures impopulaires dans la population et populaires chez les gros businessmen.

Ça peut sonner idiot, mais c'est comme ça: il y a des indécisions tellement évidentes qu'on ne les comprend qu'à l'ultime moment. Prenez le cas de Brian Mulroney, par exemple.

Ce n'est pas que Brian ne sait pas ce qu'il veut, qu'il est prêt à plaire à vous et moi en même temps, qu'il n'a pas de principes, de vision, de courage. C'est tout simplement qu'il attendais patiemment le bouclier protecteur de Donald Macdonald, ce géant à l'air timidement décidé qui représente si bien le Canada.



EN APOSTILLE. *Cette fois, c'est sûr que Notre Brian fait quelque chose de mal. Non seulement sa popularité est à la baisse chez les sondées habituels, mais son impopularité est croissante chez les dirigeants des grosses entreprises.* (il n'y a que les journalistes qui font bien leur travail quand tous les partis politiques sont sur leur dos.)

Comble de malheur, le premier ministre ne peut même pas se vanter de la persistance de la reprise économique. Comme l'indique pernicieusement le récent Macleans, la plupart des économistes estiment que notre relative santé économique tient aux taux d'intérêt modérés. (Mais ce n'est pas grave. Il n'y a que les journalistes qui sont obligés d'avoir une bonne mémoire).

Notre Québécois pur laine (C'est ainsi que Brian s'est défini devant les caméras de Radio-Canada) *a mal commencé la deuxième année de son règne. Lui qui veut absolument effacer son image d'indécis vient de donner pas moins de trois noms à son dernier: Daniel Nicolas Dimitri! Au moins, les cyniques ne pourront pas l'accuser de faire plaisir pour pas cher aux papistes: il a résisté à la tentation d'ajouter Joseph. Pas grave: un Irlandais catholique, c'est un pléonasme, non?*

C'était évident que le premier ministre dirait NON à Star Wars. Car Brian doit s'occuper surtout de sa propre bonne étoile. Figurez-vous que sa bonne fortune astrale regarde mal. L'astrologue torontois Robin Armstrong le prédit: «Uranus s'opposera au soleil de Mulroney dans la dernière année de son mandat.» *Et Uranus, c'est la planète des illusions perdues. La Guerre des étoiles filantes est une chose trop sérieuse pour être confiée à des militaires!* (pour paraphraser le politicien français Clémenceau).



Quiconque ne fait que juste détester un peu les Américains sait parfaitement qu'ils ne sont intéressés au libre-échange que si ça les arrange. Ce qui n'est pas le cas actuellement, comme tout le monde le sait. Cette situation n'a pas empêché Donald Macdonald de recommander le libre-échange avec les States. La Commission royale sur l'économie recommande aussi la reconnaissance officielle du français au niveau des provinces, pour permettre le développement des francophones hors Québec. Les commissaires visaient sans doute l'idéal partout. Des vrais missionnaires!.



Un dernier mot sur la francophonie. Il va falloir bientôt jalouser les Franco-Ontariens. C'est rendu que l'Association des municipalités de l'Ontario a voté à 70 pour cent en faveur d'une résolution qui incite le gouvernement ontarien à enchâsser le bilinguisme officiel. La résolution vise à garantir la premanence des services gouvernementaux en français. Voilà ce qui arrive quand Fred Cleverley n'écrit que pour le Winnipeg Free Press. Il ne reste plus aux Orangistes qu'à appeler Russ (Grassroots) *Doern au secours!*

Un appel pressant pour l'an 2000

M. le rédacteur,

De l'avis de tous ici au Sacré-Coeur, les fêtes du 80e anniversaire on été vraiment un succès. Plusieurs anciens/nes ont retrouvé le chemin de leur paroisse de jadis, et bien sûr aussi de l'école. Que de personnes retrouvées dans l'espace de quelques jours! C'était vraiment fête!

Les responsables de la paroisse, de même que les membres du comité du 80e, veulent souligner le rôle important que notre journal **La Liberté** a joué surtout pour rejoindre les gens et aussi pour faire connaître l'événement.

L'édition spéciale de 10 pages, intitulée le 80e du Sacré-Coeur, a particulièrement plu à bien des gens. Félicitations aux journalistes Bernard Bocquel et Monique Roy qui l'ont préparée. Merci aussi à tous ceux qui ont rendu possible ce supplément en acceptant d'en défrayer le coût soit par des annonces ou des souhaits.

Vos souhaits deviennent pour nous encouragement, et nous espérons que de telles fêtes ne resteront pas sans lendemain. C'est donc un appel pressant à tous les parlants français de Winnipeg de se joindre à nous pour la montée vers l'an 2000.

Louis Laurencelle
pour le Comité du 80e
Winnipeg
le 3 septembre 1985

La bible ne ment pas

M. le rédacteur,

Par l'entreprise du journal, j'aimerais offrir des remerciements publics à M. Maurice Gauthier, représentant du commissaire aux langues officielles du Canada, pour le service qu'il m'a rendu en m'obtenant un livre de recettes en français pour micro-ondes alors que la Cie M.C.T.R. ne fournit que les livres anglais à leur clientèle hors Québec!

On me demandait un $15.00 supplémentaire.

Je remercie donc bien sincèrement M. Gauthier pour l'efficacité et la promptitude avec lesquelles il m'a rendu ce service. Je le félicite aussi pour son dévouement à la cause française.

Permettez-moi maintenant d'aborder un autre sujet: je note avec tristesse des annonces publiées dans le journal par des jeunes qui semblent chercher la vérité dans la Bible et qui disent que la Bible ment!

C'est qu'ils ne peuvent l'interpréter correctement. Car pour cela il faut des guides sûrs en parfait accord avec le magistère infaillible de Pierre, aujourd'hui Jean-Paul II. Cependant, on remarque que tous ceux qui refusent le magistère du pape ne citent jamais ce passage de l'Évangile de St. Jean 5,53-56: "Jésus leur répondit: 'En vérité, je vous dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'Homme et ne buvez son sang, vous ne posséderez pas la vie en vous. Celui qui mange ma chair et boit mon sang, possède la vie éternelle, et Moi, je le ressusciterai au dernier jour. Car ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang un vrai breuvage.' Et ça continue... qu'il est grand l'amour de Dieu pour l'humanité!

Cependant je comprends que ces jeunes prétendent que la Bible ment car on trouve diverses traductions plus ou moins récentes qui mettent ce blasphème dans la bouche des trois jeunes gens, Dn3-17: "Si notre Dieu, celui que nous servons, est capable de nous délivrer de la fournaise de feu ardent et de ta main, ô roi, Il nous délivrera', (Jérusalem, nouvelle édition.) Alors que dans les anciens textes on lisait: si Dieu le veut, ce qui est exact, et Il les a exaucés à cause de leur foi; Il est le Tout-Puissant, ce qu'Il veut, Il le fait tout en laissant l'homme libre de repousser son Amour!

Germaine M. BOILY
Saint-Boniface
le 28 août 1985

Les Beaux Dimanches étaient simplement dégoûtants

M. le rédacteur,

Le dimanche 8 septembre le film «Comme une peine d'amour», paraissait à l'écran du canal 3. Film canadien, donc acteurs canadiens. À ceux qui ont eu la ténacité de tenir jusqu'au bout, je demanderais s'ils ont dû avaler un comprimé de Gravol. Car moi j'en ai encore les nausées.

Le titre lui même n'a rien de répréhensible et aurait pu offrir une belle histoire d'amour mêlée de déception, d'aventures, de tristesse et d'héroïsme même. Quelque chose qui nous aurait laissé l'âme sereine et le goût de vivre plus pleinement sa vie. Au contraire, c'était tout simplement dégoûtant, une honte, je dirais, pour ceux qui ont participé à ce film.

Alors que SS. Jean Paul II parcourt le globe pour dénoncer la violence, l'avortement, on nous lance à la figure une scène d'avortement sans aucune gêne ni retenue. «C'est comme une peine d'amour», en voilà du culot! Et l'on expose cette dame à l'ablation du foetus par la méthode de succion, comme si c'était bien naturel, comme l'ablation d'une amygdale.

Allez donc! n'avez vous donc pas honte, Canadiennes françaises, de vous laisser aller ainsi, et aller insinuer que cela fait partie du programme de contraception. Vaudrait mieux donner des leçons sur l'abstinence et les méthodes naturelles pour éviter la grossesse que de se laisser aller à un aussi sale métier. Où sont vos principes?

Je sais qu'il y a des belles, de grandes âmes dans «la Belle Province», mais je déplore celles qui se laissent aller à ces écarts. Peut-être viennent-elles de la planète inconnue Satanella, ou autres, dans l'espace?

Il aurait valu mieux filmer «Le petit chaperon rouge». Les enfants, les grands-parents auraient pu en rire; ils n'étaient pas encore au lit de si bonne heure. Aux enfants l'on aurait dit «c'est un conte» — aux grands-parents «n'ayez pas peur le loup ne viendra pas». Mais aujourd'hui, l'infâme achète la Crime pour un petit pot de beurre et une galette! Tu ne tueras-point.

S'il est impossible d'avoir quelque chose de vraiment beau aux Beaux Dimanches nous changeront simplement le canal. Au risque de nous entendre crier par la tête: Écoutez du français, regardez du français.

Mais si la galette est empoisonnée, faut-il encore la manger? Même ci c'est comme une peine d'amour?

Lucie Rossier
Notre-Dame-de-Lourdes
le 9 septembre 1985

Le bon nom de la Résidence

Je n'oublierai jamais notre séjour à la Résidence Langevin! Ce centre répond à des besoins réels et, grâce à tous ceux qui y oeuvrent, mon mari Willi et moi-même avons pu y demeurer tout au cors de ses traitements pour la leucémie à l'hôpital général de Saint-Boniface le printemps et l'été dernier.

Nous voulons donc vous remercier. Vous, les Chevaliers de Colomb, Mme Alma Richard, sa famille, ainsi que les chefs Marie et Blanche.

Anne Schroeder
(de la chambre 313)
3167 Shawnigan Lake Road
Colombie Britannique
le 22 août 1985

LA LIBERTÉ
Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée
Le journal de l'année de
APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journalistes: Lucien CHAPUT, Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Daniel FORTIER
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphiste: David McNAIR
Secretaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Secrétaire: Juanita PERRIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Tél.: (204) 237-4823.

L'abonnement annuel coûte 18,50$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

La LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Tél.: 237-4823



LE CANADA DEVIENDRA-T-IL QUAND MÊME UN INSTRUMENT DU VIEUX SAMSON DANS LE JEU DE LA GUERRE DES ÉTOILES?

La Seine aux prises avec la rationalisation de ses programmes

Les Commissaires prêts

Ça risque de barder dans la Seine cet automne. Les propositions des commissaires d'écoles ne feront pas l'unanimité à La Broquerie, La Salle, Woodridge, Sainte-Anne.

Même qu'une délégation de parents de La Salle a voulu commencer le débat public sur la question à l'assemblée du 9 septembre.

En 1984, un groupe de travail, composé de 25 parents, 3 enseignants et 2 commissaires d'écoles avait été mis sur pied par la commission scolaire. **La tâche du groupe de travail?** Proposer un plan d'action pour les programmes scolaires offerts de 1985 à 1990.

Le rapport final du groupe de travail se résume ainsi:

Voici le tri des recommandations

• Maintenir les écoles élémentaires (M à 6) dans chaque village où ces écoles existent;

• Régionaliser les trois programmes (anglais, français et immersion) au niveau secondaire (10 à 12).

Ce rapport a été étudié par les commissaires d'école les 13 et 14 août. **Les recommandations des commissaires ont été rendues publiques à leur réunion régulière du 9 septembre. Ces propositions ont été adoptées en principe.** C'est-à-dire qu'elles sont distribuées **pour fins de discutions seulement.**

Des réunions publiques auront lieu dans tous les villages de octobre à décembre. Le rapport final n'est pas prévu avant le printemps 1986.

Voici, par village, ce qui sera discuté dans la Seine cet automne. *(Pour fin de comparaison, référez-vous au tableau résumant la situation telle qu'elle existe pour l'année scolaire 1985-86.*

Ile-des-Chênes

• Le groupe de travail avait proposé qu'**Ile-des-Chênes School** offre le programme anglais (M à 9) et le programme d'immersion (M à 9). Le programme français, présentement à Ile-des-Chênes School. aurait été transféré au **Collège régional Gabrielle-Roy.**

• La commission scolaire recommande qu'**Ile-des-Chênes School** offre, pour les deux prochaines années, les trois programmes. Une étude des inscriptions au programme français serait entreprise. **À partir de septembre 1987, les élèves de programme français *(M à 6)* pourraient être transférés à l'école Lagimodière *(Lorette)* ou à l'école Noël-Ritchot *(Saint-Norbert)*.**

Pour le **Collège régional Gabrielle-Roy**, le groupe de travail avait recommandé que l'école soit agrandis afin d'accommoder le programme français (M à 6) d'Ile-des-Chênes. La commission scolaire recommande le statu quo. C'est-à-dire une école secondaire régionale française. La raison: les inscriptions au programme français ne justifient pas la construction d'une nouvelle école sur ce site.

La Broquerie

• Aucun changement n'avait été proposé par le groupe de travail.

• La commission scolaire recommande que **l'école Saint-Joachim** (français, M à 8) offre le programme français jusqu'à la 9e année. **(Un Comité de révision sera mis sur pied pour étudier la fermeture du secondaire français** (voir **En attendant le jugement dernier.**) Ces élèves seraient transférés à l'école Pointe-des-Chênes. **La Broquerie Elementary** (anglais, M à 9) offrirait le programme anglais pour La Broquerie et Woodridge.



Wendell Sparkes, directeur général de la Seine (centre), Shirley Loewen, présidente (à droite): le rapport a été distribué pour fins de discussions seulement.

La Salle

• Aucun changement n'avait été proposé par le groupe de travail.

• Pour les commissaires, l'école, offrant le programme anglais (M à 4) à 42 élèves cette année, serait fermée. (voir: **En attendant...**)

Lorette

• Pour **Lorette Collegiate**, le groupe de travail et la commission scolaire sont d'accord. Cette école offrirait le programme anglais (M à 12) pour Lorette et le programme anglais (10 à 12) pour les élèves d'Ile-des-Chênes.

• **L'école Dawson Trail** sera, à partir de septembre 1987, une école d'immersion (M à 9). Là encore, la commission scolaire et le groupe de travail sont d'accord.

• Le groupe de travail avait recommandé que **l'école Lagimodière** devienne une école élémentaire française (M à 6). La commission scolaire propose que l'école demeure une école française de la maternelle à la 9e année. **On propose aussi d'étudier la possibilité d'y accommoder les élèves résidants à l'est d'Ile-des-Chênes.**

à affronter les parents

Richer

• Le groupe de travail avait proposé le statu quo: le programme anglais (M à 9) et l'immersion (M à 5).

• La commission scolaire prévoit que **l'école de Richer offrirait le programme anglais (M à 9) pour les élèves de Richer et de Sainte-Anne dès septembre 1987.** Le programme d'immersion serait transféré à Sainte-Anne.

Sainte-Adolphe

• La recommandation proposée par le groupe de travail a été acceptée par la commission scolaire. Les élèves inscrits au programme anglais devront, à partir du 1er septembre 1987, fréquenter l'école **Parc La Salle** (Saint-Norbert) ou **Ile-des-Chênes School.**

• **L'école de Sainte-Adolphe deviendrait la première (et la seule de prévue) école d'immersion secondaire régionale dans la Seine).** Elle regrouperait les élèves de Saint-Norbert, Saint-Adolphe, Ile-des-Chênes, La Salle et Lorette. L'école desservirait aussi les élèves de la maternelle à la 9e année en immersion de Saint-Adolphe.

Sainte-Anne

• Le groupe de travail et la commission scolaire sont d'accord sur un point. Il n'y a pas assez de place pour offrir les trois programmes. Le groupe de travail avait proposé la construction d'une nouvelle école pour l'un des trois programmes.

Un dossier préparé par Lucien CHAPUT.

• La commission scolaire, par contre, propose **d'étudier la possibilité de transférer le programme anglais (M à 6) à l'école de Richer dès septembre 1987,** d'éliminer le programme anglais (7 à 9) au cours des trois prochaines années, et d'offrir seulement le programme anglais (10 à 12) à **Sainte-Anne School.**

• Côté **Sainte-Anne Immersion**, le groupe de travail avait proposé qu'elle devienne une école secondaire régionale immersion. La commission scolaire propose que l'école Sainte-Anne Immersion desserve Sainte-Anne et Richer. **On étudiera les besoins pour une école d'immersion secondaire régionale pour les années 1990-95.** La proposition du groupe de travail voulant une école d'immersion secondaire régionale a donc été refusée.

Saint-Norbert

• La commission scolaire et le groupe de travail sont du même avis. C'est le statu quo. Sauf qu'une étude sera entreprise pour voir à la possibilité d'accommoder les élèves du programme français (M à 6) d'Ile-des-Chênes à l'école Noël-Ritchot à partir de septembre 1987.

Woodridge

• Aucun changement n'avait été proposé par le groupe de travail. La commission scolaire va mettre sur pied un comité de révision pour étudier la fermeture de cette école offrant le programme anglais (M à 9). Ces élèves seraient transférés à l'école **La Broquerie Elementary.**

Des écoles dans la Seine? Il y en a un peu partout. *Et il y en aura encore un peu partout durant les deux prochaines années.* Car il n'y aura pas de changements majeurs avant le rapport final sur la rationalisation des programmes scolaires.

En effet, même si ce rapport final (prévu pour avril 1986) propose la fermeture de quelques écoles, ça prend toujours une autre année avant que le fait soit accompli.

Écoles	Programmes 1985-86	Nombre d'élèves 1984-85	1985-86
Ile-des-Chênes			
Ile-des-Chênes School	Anglais (*M. à 9*)	172	154
	Immersion (*M. à 7*)	100	110
	Français (*M. à 6*)	93	90
Collège Gabrielle-Roy	Français (*7 à 12*)	164	189
La Broquerie			
La Broquerie Elementary	Anglais (*M. à 9*)	99	107
École Saint-Joachim	Français (*M. à 8*)	143	147
La Broquerie Secondaire	Français (*9 à 12*)	44	55
La Salle			
La Salle School	Anglais (*M. à 4*)	29	42
Lorette			
Dawson Trail School	Anglais (*M. à 6*)	157	160
	Immersion (*M. à 6*)	157	195
Lagimodière	Français (*M. à 9*)	187	195
Lorette Collegiate	Anglais (*7 à 12*)	257	247
Richer			
Richer School	Anglais (*M. à 9*)	224	210
	Immersion (*M. à 5*)	43	55
Saint-Adolphe			
École Saint-Adolphe	Anglais (*2 à 9*)	92	85
	Immersion (*M. à 7*)	118	152
Sainte-Anne			
École Pointe-des-Chênes	Français (*M. à 12*)	301	295
Sainte-Anne Immersion	Immersion (*M. à 8*)	143	167
Sainte-Anne School	Anglais (*M. à 12*)	284	297
Saint-Norbert			
Noël-Ritchot	Français (*M. à 9*)	141	155
Parc La Salle School	Anglais (*M. à 6*)	339	324
Saint-Norbert Collegiate	Anglais (*7 à 12*)	376	392
Saint-Norbert Immersion	Immersion (*M. à 9*)	307	308
Woodridge			
Woodridge School	Anglais (*1 à 9*)	66	62

En attendant le jugement dernier

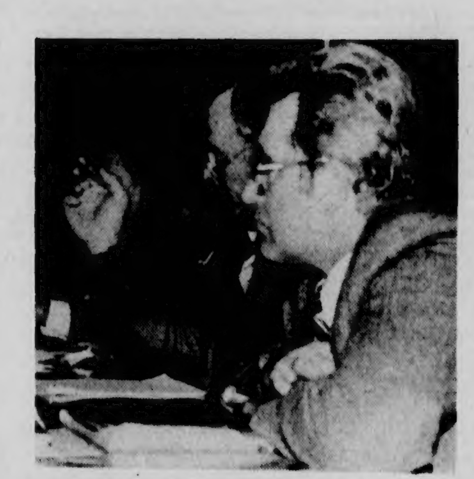
L'arrêt de mort des écoles de Woodridge, La Salle, Blackmore et du secondaire français de La Broquerie n'a pas encore été signé. Ces écoles seront là pour au moins deux autres années.

La décision de la commission scolaire a tout de même mis l'avenir de ces écoles en cause. Elles ont été placées sous le signe de la directive 1.11. Un genre de limbe en attendant le jugement dernier.

La directive 1.11, qui porte le titre **«Fermeture de petites écoles»**, crée un **comité de révision d'écoles.**

Le Comité de révision d'écoles est mis sur pied «par le Conseil lorsque celui-ci juge que la qualité de l'éducation est affectée de façon défavorable *(par un inscription faible, par exemple)*, ou s'il y a un surplus de salles de classe ou d'écoles.»

Le Comité de révision est composé de 10 membres dont: le directeur de l'école en question, un enseignant de l'école ne résidant pas dans la région, 2 parents d'élèves de l'écoles, 2 résidants n'ayant pas d'enfants à l'école en question, 3 commissaires, et un administrateur de la commission scolaire.



La Seine va encore écouter.

La tâche du Comité de révision? Fournir à la commission scolaire des **recommandations** sur des révisions jugées nécessaires: Soit la réorganisation d'une école, soit la fermeture.

Des Comités de révision seront mis sur pied à La Salle (2 octobre), Woodridge (16 octobre) et La Broquerie (30 octobre). Ces comités auront jusqu'à la fin mars.

Le Comité de révision reste normalement sur pied une autre année après avoir soumis son rapport pour faciliter l'application de la décision de la commission scolaire.



Une nouvelle étape dans le conflit 50-50 vs 75-25 à Saint-Pierre

Quatre commissaires retournent aux études

Pour l'instant tout le monde semble plutôt content de la décision des commissaires d'étudier eux-mêmes la question scolaire de Saint-Pierre-Jolys.

Alors rendez-vous en février quand les quatre commissaires chargés du dossier remettront leur rapport final.

Ou d'ici quelques jours, si les parents pro-50-50 arrêtent une stratégie à court terme.

La Rouge a donc décidé à sa réunion régulière du 9 septembre que quatre mois d'attente pour obtenir la coopération de toutes les parties était assez. Surtout que la commissaire scolaire a tenu à souligner qu'il était «essentiel» d'étudier la question soulevée par les parents.

Emile Huberdeau *(Sainte-Agathe)*, Lise Desharnais *(Saint-Pierre)*, Léo Gosselin *(Saint-Malo)* et Paul Dupuis *(Otterburne)* vont:

- étudier la nécessité du 50-50 à Saint-Pierre-Jolys à la lumière d'un possible transfert d'élèves 50-50 à Saint-Malo.
- étudier la possibilité d'établir un programme anglais dans la Rouge, *(le 10 à 12 à Saint-Pierre est le seul existant).*
- étudier la viabilité d'un programme d'immersion Maternelle à 9 à Saint-Pierre plutôt que Maternelle à 6.
- étudier la viabilité d'établir une école française, comme un groupe de parents l'a demandé à la commission scolaire.
- étudier toute la question du transport des élèves de la division. *(Il n'existe pas de route établie entre Sainte-Agathe et Saint-Pierre; ni entre Saint-Pierre et Saint-Malo. Une route coûte environ 10 000$ pour l'année scolaire. Le budget du transport s'élève à 411 000$. Le budget total de la Rouge est 4 700 000$)*
- étudier toute autre question pertinente à la langue d'enseignement.



Lors de la réunion publique de la Rouge en mai. Omer Fontane, (directeur général), Gilbert Rioux (président), Emile Huberdeau, Paul Dupuis et Lise Desharnais (3 des 4 membres du comité mis sur pied par la commission scolaire).

«Les commissaires ont l'intention de se réunir toutes les semaines pour s'assurer que la question ne traîne pas» a indiqué Omer Fontaine, le directeur général de la division.

À condition

Quelle sera l'importance de l'argent dans l'approche des quatre commissaires? «L'aspect financier jouera certainement un rôle dans le recommandation finale, comme toujours, estime Omer Fontaine. Mais les facteurs déterminants seront d'abord l'éducation de l'enfant, puis essayer de satisfaire le plus grand nombre de personnes.»

La décision de la Rouge a suscité les commentaires suivants du président des Parents pro-bilinguisme, Henri Boulet. «Personnellement, je pense que c'est très sage en définitive, à condition que les commissaires consultent la population quand ils vont étudier les différentes questions. Il y a eu un gros problème de communication et d'information lors de l'implantation des programmes. Maintenant, ils devront présenter les preuves que les programmes implantés sont favorables aux enfants. Des preuves qu'ils n'ont pas données encore. À moins qu'ils les cachent, tout simplement.»

«Je veux que la chicane cesse, poursuit Henri Boulet. Si c'est fait honnêtement, il n'y a pas de raison qu'il n'y ait pas d'entente.»

Marie Hébert abonde dans le même sens: «Il faut absolument que les commissaires communiquent avec la population. Ils vont maintenant être obligé de fournir toutes les informations nécessaires pour donner la preuve de leurs décisions.» La commerçante de Saint-Pierre a précisé que les Parents pro-bilinguisme *(Right to Justice)* se rencontreront «prochainement» pour «décider de la stratégie à suivre».

Bonne position

Pour sa part, la porte-parole du groupe de parents pro-75-25, Evelyne Beaudoin, «ne s'attend pas à être consultée. On a dit ce qu'on avait à dire. On est très satisfait que la commission scolaire fasse sa propre étude. Les commissaires sont en aussi bonne position que nous, car ils ont accès à l'information, ils savent à qui s'adresser.»

Bernard BOCQUEL

La Liberté est-elle coupable?

Un journaliste de La Liberté, le journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec, aurait-il pu commettre une erreur professionnelle sur un sujet aussi délicat que la controverse scolaire de Saint-Pierre-Jolys?

Oui, selon le Scratching River Post de Morris, que certain(e)s d'entre vous fréquentent peut-être.

À quoi se résume l'accusation? À un article intitulé *«Preferential news release»* dans l'édition du lundi 9 septembre.

Comme le titre l'indique, **La Liberté** est accusée d'avoir utilisé un communiqué de presse *(en l'occurrence du ministère de l'éducation)* avant d'autres médias *(en l'occurrence le Post).*

Voici le paragraphe incriminant: *«A spokesperson for the Minister's office said the Minister's statement had been ready prior to its release on August 30. He said an embargo had been given to **La Liberté** because the information would not be published until after August 30, when the information became available to the other media.*

L'accusation est grave.

Notez qu'on ne blâme pas non plus vraiment le porte-parole du ministère. Car au lieu de lui demander pourquoi **La Liberté** a obtenu dans l'après-midi du **mardi 27 août** un communiqué daté du **28 août**, le Post n'avait qu'à faire **lundi 26 août** la même chose que **La Liberté**: appeler le ministère pour savoir si la ministre de l'éducation avait des commentaires sur la situation à Saint-Pierre.

En aucun cas **La Liberté** voudrait donner une leçon au Post. Notre seule remarque est la suivante: qu'ils n'hésitent pas à nous appeler pour des détails. Ou qu'ils changent leur date de parution s'ils veulent traiter rapidement de communiqués de presse émis un mardi ou un mercredi.

Comme ça, ils auraient pu rendre compte des décisions prises par la Rouge et la Seine lundi 9 septembre. Comme le fait **La Liberté** cette semaine.

Non, un journaliste de **La Liberté** n'a pas commis d'erreur de jugement.

Bernard BOCQUEL

Les bulbes printaniers: 5 étapes à suivre

Les bulbes à floraison printanière donnent à un jardin un aspect animé et agréable à voir. Les crocus, muscaris, narcisses et tulipes, pour ne mentionner que ces bulbes à fleurs, accueillent le printemps avec style.

Plusieurs de ces bulbes sont vivaces, c'est-à-dire qu'ils se multiplient et fleurissent année après année.

Quand planter. Tous les bulbes à floraison printanière doivent être plantés en automne. L'idéal, c'est de les planter lorsque la température du sol est inférieure à 16°C. Ceci survient généralement entre le mi-septembre et le début octobre.

Séquence de floraison. Avec un peu de planification préléminaire, vous pouvez choisir des bulbes qui fleuriront successivement depuis la fin de l'hiver et durant le mois de mai. Le moment de floraison peut être affecté par les conditions climatiques et le site de plantation. (*Ainsi, par exemple, les bulbes plantés dans un endroit faisant face au sud fleuriront plus tôt que ceux étant face au nord.*).

Où planter. D'une façon générale, les bulbes à fleurs préfèrent la mi-ombre. Évitez de les planter aux endroits exposés au soleil du midi. Si certaines personnes plantent leurs bulbes selon un aménagement classique, dans des bordures et plates-bandes symétriques, par contre, d'autres préfèrent les plantations naturalisées, en touffes.

Comment planter. Choisissez des bulbes de haute qualité, bien fermes. Des petites entailles et une tunique plus ou moins détachée n'affecteront pas la qualité des fleurs. Un drainage efficace est essentiel. Bêchez et ameublissez le sol à une profondeur de 25 cm. Si le sol est lourd (argileux), incorporez de la matière organique sous forme de tourbe horticole ou de fumier, selon une quantité équivalente à 50 pour 100 du volume de sol bêché.

Plantez les tulipes, narcisses, et autres gros bulbes à une profondeur de 20 cm mesurée à partir de la surface du sol jusqu'à la base du bulbe. Que ces bulbes soient plantés dans des plates-bandes ou distribués en touffes libres, espacez-les de 15 cm dans tous les sens. Les crocus, muscaris et autres petits bulbes sont plantés à une profondeur de 13 cm et espacés de 7 cm.

Après la plantation. Lorsque les bulbes sont bien installés, recouvrez—les avec la moitié du sol de l'excavation, puis arrosez généreusement. Ajoutez ce qui reste du sol jusqu'à ce que l'excavation soit comblée à l'égalité du niveau du sol. Recouvrez ensuite la superficie de plantation d'une couche de 7 cm de paillis organique. Maintenez le sol humide, surtout au cours des périodes de sécheresse.



Les bulbes à fleurs préfèrent un site semi-ombragé. Évitez de les planter aux endroits exposés directement au soleil du midi.

La guerre reprend: *Tanglefoot* contre *cankerworms*

C'est maintenant qu'il faut commencer la lutte contre les vers rongeurs *(cankerworms)*. Car c'est à partir de la mi-septembre, après le premier gel d'automne, que les adultes sortent de terre pour pondre leurs oeufs.

Le traitement recommandé par la section entomologique de la ville de Winnipeg est très simple et n'est pas dispendieux. Il s'agit d'installer un collet de *Tanglefoot, (un genre de collant à mouches disponible chez la plupart des magasins de jardinage)* autour des troncs de vos arbres.

La raison que ce traitement fonctionne est assez simple. Les pondeuses n'ont pas d'ailes. Elles doivent donc grimper le long du tronc de l'arbre pour déposer leurs oeufs dans la couronne. Un collet de *Tanglefoot* bien installé met fin à leur voyage.

Pour construire le collet, il vous faudra de l'isolant en ouate *(ou des vieilles guénilles par exemple)*, du plastique *(un sac à vidange)* et l'adhésif *Tree Tanglefoot*.

Une bande mesurant 10 cm *(4 pouces)* d'isolant ou de guénilles est enveloppée autour du tronc de l'arbre à 2 m *(6 pieds et demi)* du sol. Il faut s'assurer que l'isolant remplisse toutes les crevasses de l'écorce. Autrement, les pondeuses pourraient passer sous le collet.

La bande d'isolant est ensuite recouverte de plastique. Une couche de *Tanglefoot* est appliquée sur le plastique. Un kilogramme de *Tanglefoot* suffit pour le traitement de 8 à 10 arbres de taille moyenne *(50 cm ou 15 à 20 pouces)* et vous coûtera 15$.

Une fois les collets installés, **on suggère de les examiner quotidiennement.** Car des feuilles, ou même les corps des insectes morts, peuvent former un pont permettant aux insectes de traverser le collet.

La peste en 85

Les quarts souffrent d'un manque d'expérience



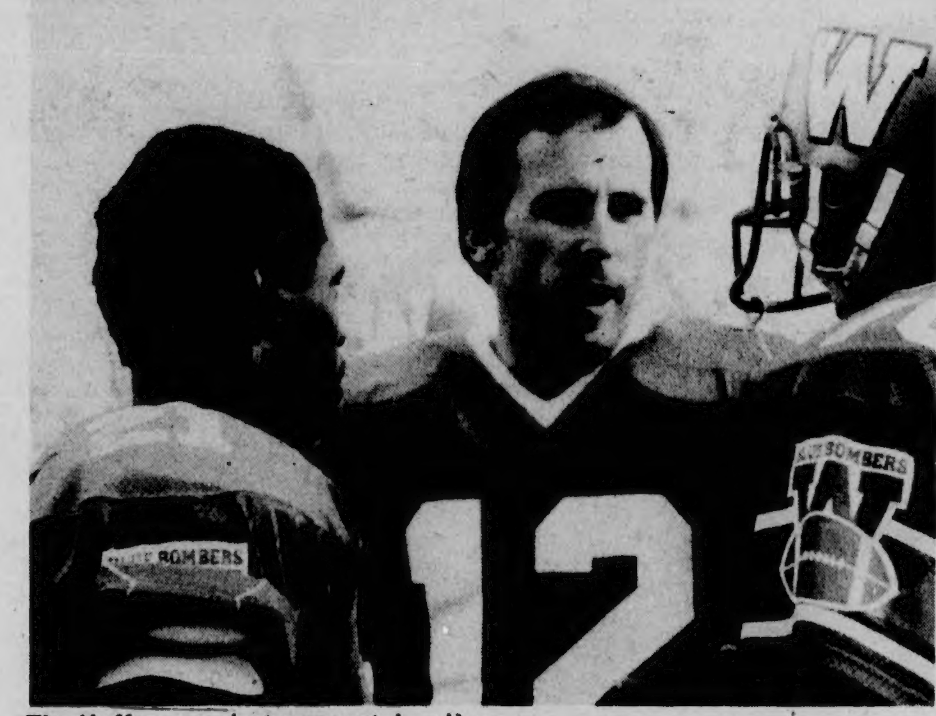
Roland Stringer

Le 5e Quart

L'outil par excellence pour vendre la Ligue canadienne de football à un public qui s'intéresse davantage au jeu américain, c'est de dire qu'elle s'améliore à chaque année. Même s'il est devenu évident en 85 qu'il existe une pénurie de bons quarts.

Les commentateurs à la télé ne nous lâchent pas: «Les défenses dans la Ligue ont beaucoup progressé. Chacunese est maintenant une menace!» C'est peut-être vrai. Admettons au moins que les blitz sont devenus plus populaires.

À Toronto, où on parle de la série mondiale de base-ball et des récentes victoires de Warren Moon et de Dieter Brock au sud bien avant le genou en plâtre de Conredge Holloway, la faiblesse des quarts est devenue gênante. Joe Barnes, tu ne peux pas savoir comment te voir dans l'uniforme rouge peut faire mal au nombril de notre pays!



The Huffer: ça, c'est un quart de relève.

Inutile de l'ignorer: Joe Barnes, Conredge Holloway et (vous savez qui) Tom Clements sont les seuls quarts au Canada capables d'inspirer un respect indiscutable.

Matt Dunigan à Edmonton et Turner Gill au deuxième nombril canadien ne sont pas mauvais. Ils deviendront sans doute, un jour, assez bons pour se croire capable de retourner aux States.

Pour ce qui est des autres pivots en 85, c'est vraiment pas de la cassonade. Vous allez dire que Roy Dewalt peut penser, courir et lancer. Je dis non. Je n'en dis pas plus pour J.C. Watt.

En ce qui concerne les bouts de choux de la Ligue, les Jordan, Hohensee et Tedford, il vaut mieux parler de la défensive.

Après tout, comment peut-on accepter que tant de jeunes occupent le poste le plus important de l'équipe?

La porte de l'Ouest a donc de la chance. L'expérience règne. Tommy, comme on a bien vu contre Ottawa, n'est surtout pas prêt à être relégué à la grande galerie pour les anciens. Je parle de la Hall of Fame.

Et John Hufnagel s'avère le meilleur quarts de relève présentement au Canada. De quoi rendre malade un homme comme Don Matthews!

Son quart de relève, le jeune Cowan, n'assure certes pas la stabilité de The Huffer. Ce qui doit inquiéter actuellement l'entraîneur des Lions. Puisqu'ils ont encore une fois mis du ketchup sur la moule en gagnant à peine contre Toronto.

Bien entendu, Coach Cal devra un jour se trouver un jeune quart capable de remplir les espadrilles de Tommy. Cela ne sera pas facile. Mais en attendant, il ne peut pas se plaindre.

Dieter à Disneyland

Notre cher Dieter Brock a gagné sa première partie avec les Los Angeles Rams. Bravo. Continue. On croit en toi. Vraiment. Montre aux Américains qu'il se passe plus que la chasse aux bisons ici.

Dieter est heureux aux USA. Du moins, si on se fie au texte de Rick Matsumoto publié récemment dans le Toronto Star. Il paraît que dans les derniers quatre mois il a plu seulement une fois dans la nouvelle ville de l'ancien quart des Blue Bombers.

Dieter habite dans une maison d'une valeur de 400 000 tomates sur un lot de trois quarts d'un acre. Et il est voisin du chanteur Jose Feliciano. Voilà ce qui vient avec un contrat de 2,7 millions de $.

Ce n'est pas tout. Sa femme conduit une Mercedes 500 Sel. Ses enfants se baignent dans une piscine privée.

Dieter est heureux. Il admet ne pas avoir visité le zoo de Los Angeles, mais a quand même fait le tour de Disneyland.

Dieter n'est pas rancunier. «Durant toutes les années là-bas, je n'ai joué sur la neige que deux fois: la finale de l'Ouest en 82 et la coupe Grey l'an passé,» a précisé celui qui a fait la navette entre Birmingham et le Canada 22 fois.

Dieter s'adapte à la vie californienne. «Le plus grand ajustement que j'ai dû faire a été de m'habituer à l'idée que je ne choisis plus mes propres yeux. Quand je le faisais, je trouvais que je connaissais mieux le pouls du jeu.»

Si je peux lancer 38 fois dans une partie, je pense que je peux réussir.»

Courage Dieter.

Au base-ball, tu as besoin du voisin!

Ron Meilleur a raison. La saison de base-ball au Manitoba est beaucoup trop courte. (L'été aussi, d'ailleurs. Mais ça, c'est une toute autre histoire!)

Pour saluer la fin de la saison à notre manière, nous donnons le dernier mot à la quinzaine de personnes qui ont participé à cette série d'articles sur le vrai base-ball; celui qui se joue avec une hard-ball.



André de Rocquigny: des parties amicales...

Désiré BÉLANGER, *(premier but et arbitre)* **Saint-Boniface:** «L'*umpire* est là pour attraper des bêtisses et faire les *calls*. Je me souviens toujours d'un nommé Ben Cyr. Il venait aux parties avec ses treize enfants. Il payait son 25 cents juste pour dire le contraire de ce que je disais!»

Marcien BOILY, *(lanceur gaucher),* **La Broquerie:** «Steinbach avait recruté un bon joueur de Winnipeg, un nommé Terry Hines. Hines avait dit à ses joueurs de prendre de grandes avances lorsqu'ils étaient aux buts. Je l'ai ramassé au premier. Le soir d'avant il avait plu. Il patinait dans le gumbo!»

Paul CHARTRAND, *(lanceur droitier),* **Saint-Laurent:** «La majorité des Canadiens qui ont percé au baseball, ça a été des lanceurs. Pour être lanceur, il faut avoir le don de lancer une balle avec rapidité. Ça ne s'apprend pas.»

Napoléon COMEAULT, *(voltigeur)* **Letellier:** «Une équipe peut avoir le meilleur lanceur possible. Si les autres joueurs ne peuvent pas compter de points, tu ne gagnes pas. Au base-ball, tu as besoin de ton voisin.»

André de ROCQUIGNY, *(lanceur droitier et voltigeur),* **Haywood:** «Il y avait de la rivalité entre les villages. Mais c'était toujours des parties amicales. Il y avait beaucoup de respect entre les équipes. Même aujourd'hui, je récolte encore des contacts avec les joueurs des équipes adversaires.»

Paul-Emile FOUILLARD, *(gérant et annonceur),* **Saint-Lazare:** «C'est tout ce qui se parlait au village en été. C'était du vrai base-ball, du base-ball sans erreur. Le base-ball qu'on voit à la télévision est peut-être meilleur. Mais ce n'est pas aussi excitant!»

Lucien HARRISON, *(premier but),* **Sainte-Anne:** «Il y a juste une chose qui est sûre. Pour un frappeur qui frappe lorsque l'équipe a deux hommes de morts, le jeu se fait au premier but.»

Claude LAMBERT, *(lanceur droitier),* **Saint-Laurent:** «Il y a une raison pour faire courir les lanceurs. Après que tu as lancé une partie, tu as plein de petites déchirures aux muscles de l'épaule. En courant, ça encourage la circulation et les muscles se remettent plus vite.»

Armand LÉVÊQUE, *(receveur, "gobeur"),* **Saint-Boniface:** «Je n'avais pas peur de la balle. C'est pour ça que les lanceurs aimaient que je reçoive pour eux. Les lanceurs aimaient ça quand tu leur présentais de quoi sur lequel ils pouvaient viser.»

Henri MAGNE, *(lanceur droitier),* **Saint-Claude:** «Au base-ball, pour nous en tout cas, il y avait plus de finesse. Le fast-ball, on voyait ça comme un jeu beaucoup plus automatique.»



Paul Chartrand: ça ne s'apprend pas...

Ron MEILLEUR, *(lanceur droitier),* **Saint-Boniface:** «Les entraîneurs des États-Unis ne viennent jamais, ou très rarement, au Canada pour faire du recrutement. C'est comprenable. La saison du base-ball est trop courte pour que ça leur vaille la peine.»

Auguste PANTEL, *(lanceur gaucher),* **Notre-Dame-de-Lourdes:** «Les tournois, c'était quelque chose. 38 équipes. Il y avait quatre terrains de balle au village. On ne pouvait pas jouer plus que quatre manches par partie parce qu'il y avait tellement d'équipes.»

David PATTYN, *(gérant de l'équipe),* **Sainte-Anne:** «La balle, c'était sérieux, pas de farces. Il avait des gageures sur les parties. Un Lebleu de Woodridge avait gagé 100$ sur le team de Sainte-Anne. 100$, c'était de l'argent dans ce temps-là. (les 30).»

Gérard ROY, *(voltigeur),* **Saint-Pierre-Jolys:** «Avec le fast-ball, quoi que ce soit un jeu très différent du base-ball, tu peux impliquer beaucoup plus de joueurs. Un gars qui n'aurait pas fait l'équipe de base-ball dans le temps, aurait pu jouer au fast-ball.»

Peter Paul VAN CAMP, *(poète officiel du base-ball),* natif de l'**Ohio:** «Dans un sens, le base-ball, c'est un jeu d'enfants. Mais pourquoi l'abandonner juste à cause qu'une personne vieillit?»

Lucien CHAPUT

Le CCFM lance sa nouvelle saison

La fin de semaine appartient aux jeunes. Daniel Lavoie s'est présenté au Playhouse jeudi. Vendredi, les artistes du 100 Nons sont au parc Whittier. Samedi, du théâtre et une soirée dansante. Dimanche, par contre, c'est pour tout le monde: une randonnée champêtre au coeur de la ville!



Le 100 Nons sera en action.

Daniel Lavoie a certainement été un gros hit. Comme ça a été le cas en Europe et au Québec depuis quelques années. Après tout, les habitants de sa province d'origine l'ont toujours su. Daniel, il a commencé au 100 Nons.

Sous le signé du 100 Nons de 1985, Ginette et Roxanne Boulianne, Joëlle Brémault, René Desaulniers, Monique Lacoste, Nicole Lafrenière et Pauline Lamoureux se présenteront dans un spectacle en plein air, à la belle étoile, le vendredi 13.

Ces artistes ne sont pas à leurs premiers spectacles. Ils et elles sont des habitués de la scène au 100 Nons. Ils interpréteront «du rock jeune, le rock qu'écoutent les jeunes maintenant» a indiqué le directeur artistique, Gérald Paquin.

À pieds nus — Chaussons nous, c'est un show qui risque de réveiller plus d'une personne. Les effets spéciaux surprises (la pyrotechnique) sont signés Paul Barnab.

«Le spectacle plaira aussi au plus de 25 ans» a assuré Gérald Paquin. Et qui sait, on dépistera peut-être le prochain Daniel Lavoie!

Une épluchette de blé d'Inde au Centre culturel franco-manitobain, c'est devenu une tradition. Cette année, c'est le dimanche 15 septembre à partir de 14h.

On profite de cette «randonnée champêtre au coeur de la ville» pour souligner deux choses. La fin de la grande fête de clôture de l'année internationale de la jeunesse. Et le lancement de la nouvelle saison du Centre culturel franco-manitobain.

Du nouveau au CCFM cette année? C'est sûr que oui. Des cours de ballet-jazz donnés par des finissants de l'école du Ballet Royal de Winnipeg à partir du 12 septembre viennent s'ajouter aux cours de dessin, de tissage, de vitrail, de fléché et de poterie.

Cette année, le CCFM s'embarque dans deux programmes complètement nouveaux. Il coordonnera les services culturels au pénitencier Stony Mountain. Et pour les personnes à la retraite, 5 cours d'une heure et demie allant de «Le bonheur et la retraite» à «la réflexologie» seront donnés les lundis à partir du 21 octobre.

Pour les détails, demandez aux personnes responsables lors de la journée champêtre. *(Entre deux épis de blé d'Inde, elles se feront un plaisir d'y répondre).* Ou téléphonez au 233-8972.

* * *

Si vous avez aimé «An evening of theatrical toast», et si «The choking puppet» est votre genre de théâtre, vous ne voudriez sans doute pas manquer «Zeb Elbowpucker's Conversation Parlour and Theatrical Palace.»

Que peut-on vous dire de la prochaine production de la troupe winnipégoise Theatre X, vieille de quatre ans? Que c'est une pièce de «comédie originale» en deux actes. Après ça, on n'est plus certain. Sauf que le premier acte, c'est un genre cabaret-d'avant-la-deuxième-grande-guerre. Avec une détective style Humphrey Bogart.

Le deuxième acte? On exigera la participation de la foule. On vous présentera un menu. À vous de choisir le skit susceptible de vous intéresser.

Les présentations de Theatre X au Gas Station, rue Osborne, les 20, 21, 27 et 28 septembre ne seront qu'un avant-goût. Les six hommes et les six femmes de Theatre X prévoient ouvrir, d'ici avril 1986, un restaurant-cabaret. Pour rire tout en mangeant. Pour ceux et celles qui aiment s'étouffer avec leur bouffe!

Lucien CHAPUT

The Festival of Festivals: *jamais remettre les pieds sur terre?*

Toronto. Stop. Le Festival international de cinéma. Stop. L'entrevue Paul Cox super. Stop. Hoffman arrive vendredi. Stop. En retard pour première canadienne avec Streep. Stop.

J'aurais voulu faire comme la grosse gomme de la presse hollywoodienne et envoyer un message télégraphique de ce genre. Mais je ne peux m'empêcher (sincèrement) de parler de cette «fêtes des fêtes» du cinéma qui se tient à Toronto entre le 5 et le 14 septembre.

221 titres, représentant 31 pays, projetés dans 7 différents cinémas, avec une liste incroyable d'invités, racontent une partie de ce dixième festival par les cinéphiles de tous les coins du monde.

De dix heures du matin jusqu'à minuit, on se gave de cinéma. À plusieurs reprises, le cinéastes est sur les lieux pour parler aux participants.

Entre autres, Bill Forsythe était là pour la présentation de son dernier **Comfort and Joy**. En jeans et t-shirt, la réalisateur de **Local Hero** et de **That sinking feeling** était devant nous en même temps qu'on voyait son film!

Pour la presse, les surprises sont innombrables. À tout bout de champ on annonce une conférence. Le café et les petits gâteaux sont toujours délicieux et même un jeune reporter de Winnipeg *(Where's Winnipeg?)* réussit à parler aux vedettes.

Richard Marquand, le réalisateur de **The eye of the needle** et **The return of the Jedi** a jasé de son nouveau: **Jagged Edge**. Robert Loggia, un interprète dans **Prizzi's Honor** et **Scarface** s'est assis à la même table. Sans parler de Peter Coyote, connu pour son rôle dans **E.T. The Extra-Terrestial**, qui a travaillé beaucoup avec Sam Shepherd.

Évidemment, il y a des stars partout. La rencontre de Wilt Chamberland m'a permis de voir le monde, ou au moins le couloir, sous une autre lumière.

Le critique américain Roger Ebert était aussi sur les lieux. On le distingue difficilement des autres vedettes de la presse à la recherche du scandale du moment.

Jusqu'à présent, l'entrevue avec le cinéaste australien Paul Cox a été le plus intéressant. Devenu populaire aux États-Unis pour sa réalisation de **My first wife** et **Man of flowers**, ce natif des Pays-Bas est surpris du succès «commercial» qu'il connaît dans le pays de Ronnie Reagan et de l'entreprise privée.



Peter Coyote était à Toronto pour la première canadienne de *Jagged Edge*.

En ce qui concerne le Canada, disons qu'il nous lance les fleurs. «Il n'y a pas de meilleur moyen de connaître les sentiments d'un pays que par les chauffeurs de taxis. Je remarque que le Canada est moins violent que les États. Il y a un respect incroyable pour ce qui est en place.»

À l'ombre peut-être du défilé des étoiles, on a l'occasion de voir du très bon cinéma. Varié surtout.

Quelle délice de finalement pouvoir me coller les yeux à **Une semaine de vacances**, de Tavernier, ou de savoir pourquoi le comité de censure en Ontario s'énerve à cause du cinéma de la Belge Chantal Akerman!

Ou encore, de voir les premières canadiennes de **Jagged Edge**, avec Glenn Close **(The Big Chill)**; de **Plenty**, avec Meryl Streep et Sting; de **The death of a salesman**, avec Dustin Hoffman; et de **Kiss of the Spider Woman**, avec William Hurt **(The Big Chill)**.

Pour moi, la visite de Volker Schlondorff, celui qui a signé la réalisation de **Le tambour**, **Le faussaire** et **Un amour de Swan**, risque bien de ne jamais me remettre les pieds sur terre.

Roland STRINGER



Au temps de la Prairie

Le parler métis

L'échantillonnage d'expressions retenues ci-dessous fait partie du parler métis sans être nécessairement d'origine métisse.

— *se faire embicheter:* se faire tromper

— *être grandet (grandette):* être assez grand pour tenir maison (12-14 ans)

— *les tirants:* les aurores boréales

rôdailleux: qui aime se déplacer, voyager. Ex: «Louis Goulet était pas mal rôdailleux»

— *s'épivarder:* 1) en parlant d'une poule se recouvrir de terre pour s'épouiller, se rafraîchir. 2) en parlant d'une jeune fille, accorder trop de soins à sa toilette. Ex. «As-tu bientôt fini de t'épivarder!»

— *les licheux:* ceux qui s'embrassent beaucoup

— *chauffer la couenne à quelqu'un:* malmener quelqu'un, lui infliger des coups, des blessures

— *se rincer le gorgoton:* boire (surtout avec excès)

— *maladies honteuses:* les maladies vénériennes

— *Ça prendra pas coutinette:* (de «goût de tinette»), ce ne sera pas long. Expl. La tinette était une boîte de bois dans laquelle on expédiait le beurre et qui pouvait donner un goût au beurre à la longue.

— *grimaceux:* souliers de boeuf. Expl. les plis de l'empeigne ressemblent à des grimaces

— *éparer:* dépecer une carcasse de bison (l'éparage)

— *une engagère:* une fille engagée pour faire des travaux domestiques

— *la micouenne:* la louche

— *attraper une cliche, un débor:* une diarrhée

— *un gouèmin:* personne qui a le même prénom que soi. Ex. «Bonjour gouèmin»

— *La parenté se perdait pas:* On arrivait toujours à établir un lien de parenté entre étrangers, si éloigné fût-il.

— *le barda:* les effets d'une personne, ses biens meubles.

— *faire la chaudière:* préparer un repas

— *se faire enfirwaper:* se faire avoir

— *babaloise:* bavette d'une salopette

— *faire appel au meilleur:* provoquer quelqu'un pour l'engager dans une épreuve de force

— *les écores:* rives abruptes

— *une traverse:* point d'une rivière où on pouvait traverser en charrette

— *un capot de crains rien:* veste en cuir, sans manches

— *flaser:* orner de rassades

LE CALENDRIER PROVINCIAL

Votre guide des activités culturelles, communautaires et sportives.

Vendredi 13

Saint-Boniface: Daniel Lavoie au Playhouse à 14h00. À 19h00 au parc Whittier, activités dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse.

Winnipeg: Vidéo Pool organise une journée portes ouvertes, de 14h00 à 19h00, 89, rue Princess (949-9134).

Samedi 14

Saint-Boniface: Journée familiale organisée par le Conseil jeunesse provincial dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse. (237-8947)

Winnipeg: Video Pool, ouvert au public de 12h00 à 16h00, 89, rue Princess (949-9134).

Dimanche 15

Saint-Boniface: Messe en plein air, au parc Whittier à 10h00 dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse.

Saint-Boniface: Fête familiale communautaire au Centre culturel franco-manitobain, à l'occasion du lancement de la nouvelle saison, à partir de 14h00. Le Foyer sera ouvert de 18h30 à 22h00. (233-8972)

Lundi 16

Saint-Lazare: Réunion conjointe du comité culturel et du comité de parents au sous-sol de l'église à 20h30.

Mardi 17

Saint-Jean-Baptiste: Inscription des parents des mini-francophones au sous-sol de l'église à 20h00.

Saint-Lazare: Réunion du comité de liturgie au presbytère à 20h00. Les jeunes sont spécialement invités.

Vendredi 20

Winnipeg: Au Gas Station, rue Osborne, la pièce Zeb Elbowpuckers... à 20h00 (voir l'ACCENT).

Samedi 21

Saint-Claude: Congrès annuel des Filles d'Isabelle. Inscription à 8h30. Soirée sociale à 20h00.

Dimanche 22

Somerset: Souper paroissial dans la salle communautaire entre 16h00 et 19h00.

Jeudi 26

Saint-Jean-Baptiste: Clinique de sang pour les 17 ans à 66 ans, à la salle du centenaire entre 16h30 et 21h00.

Transcona: Thé d'automne au «Columbus Villa», 680, Kildare est, de 14h00 à 16h30.

Dimanche 29

Ile-des-Chênes: Thé-bazar organisé par la Ligue féminine au Centre récréatif de 14h00 à 16h00.

Saint-Lazare: Souper paroissial, commandité par les Dames auxiliaires, à la salle communautaire entre 16h00 et 19h00.

Comment?

Pour annoncer votre activité dans LE CALENDRIER PROVINCIAL, rien de plus simple: envoyez par écrit les détails essentiels. Pour les rédiger, servez-vous des textes du CALENDRIER comme modèle.

Si vous voulez donner plus de détails, nous offrons un excellent service publicitaire (237-4823).

Shows Sont Nous, "un tremplin" pour les jeunes

Les adultes sont invités aussi



Vincent Dureault, directeur du CJP, et Michel Roy, président.

«J'espère que la communauté n'aura pas peur de venir à Shows Sont Nous». Le président du Conseil jeunesse provincial, Michel Roy, ne pouvait demander plus clairement aux adultes de participer au point culminant de l'Année internationale de la jeunesse.

Les multiples activités, débutées jeudi, s'étendront jusqu'à dimanche. Tous les détails sont disponibles dans un passeport, vendu 20$ aux jeunes. Le prix du passeport comprend le concert de Daniel Lavoie et quatre repas. Le Conseil jeunesse provincial, organisateur de la fin de semaine, a prévu de vendre 800 passeports.

Les participant(e)s, qui viennent de tous les coins de la province, ont pu choisir entre 17 ateliers, conçus afin «d'assurer le maximum de participation des jeunes». Les sujets, touchant la politique, les communications, l'économie, la culture, ont été choisis par les jeunes. Bien que personne ne soit exclu, les ateliers visent les 15 à 25 ans. ***(des détails dans LE CALENDRIER PROVINCIAL).***

Michel Roy a insisté sur la nature «démocratique» de Shows Sont Nous. «Les jeunes ont toujours eu le dernier mot». La phase finale des activités de cette fin de semaine a impliqué activement quelque 150 jeunes. Les travaux préparatifs ont commencé en août 1984.

Le président du CJP estime que Shows Sont Nous constitue «un tremplin pour démontrer que les jeunes veulent participer. C'est à souhaiter que les adultes viendront voir le potentiel de la jeunesse.»

5 et 6 octobre

Samedi 14 a été désignée journée familiale. Des activités pour tous les âges ont été planifiées *(kiosques, musique, théâtre, exposition).*

Sur le plan des répercussions à moyen terme pour le Conseil jeunesse provincial, Michel Roy croit que «ça va permettre de déterminer les intérêts spécifiques des jeunes franco-manitobains. Cela donnera peut-être une ligne de conduite pour le CJP».

L'assemblée annuelle de l'organisme des jeunes, où les participants fixent le mandat du CJP, se déroulera les 5 et 6 octobre.

Bernard BOCQUEL



Plus de 35 jeunes, surtout de Saint-Jean-Baptiste, sont arrivés d'Aubigny par la Ste-Marie après avoir marché une quinzaine de milles le 31 août. Près de 450$ ont été collectés aux messes du lendemain pour «Développement et Paix.»

RADIO-CANADA s'excuse de ne pas pouvoir rendre disponible l'horaire cette semaine.

POINT à la LIGNE

Point à la ligne met à jour les dossiers municipaux traités dans POINT de CONTACTS

60¢ sur le dollar pour la Coop de Lorette

À partir du 15 septembre, il y aura un magasin de moins à Lorette. La Coopérative de Lorette, vieille de 41 ans, fermera ses portes.

52 membres ont voté en faveur de la fermeture, 28 ont voté contre à la réunion générale le 10 septembre.

«Ça fait cinq ans que la Coop avait des problèmes financiers, explique Agathe Dorge-Lacroix, présidente du Conseil d'administration. C'était inévitable. On ne pouvait plus avoir de financement. On était en dette avec la Federated Coop et la Caisse populaire. Ça nous aurait pris 45 000$ juste pour mettre l'édifice en ordre.»

«Il y a trop de concurrence à Lorette avec quatre magasin. C'est certainement plus plaisant magasiner dans un nouveau magasin. C'est plus attrayant. Notre coop, c'était un magasin style années 30. Ça ne se cache pas.»

Depuis mercredi, l'inventaire de ce magasin-quincaillerie est en vente à 20 pour cent de rabais. La bâtisse, comprenant 6 suites, et le terrain sont à vendre.

«Tous les dettes seront payées, espère la présidente. On prévoit recouvrir 60 cents sur le dollar. Ça va nous faire beaucoup de peine. Mais on n'avait pas de place à aller.»



La bâtisse de la coop est à vendre

Le 210 est en chemin

Le trajet entre les routes provinciales 75 et 59 se fera plus vite pour les personnes voyageant dans la région de Saint-Adolphe.

Le ministère de la voirie a approuvé une somme de 155 000$ pour l'acquisition de terrains permettant l'amélioration de l'ancienne route municipale, le chemin Proteau.

Actuellement, il y a une route provinciale pavée (429)A entre le no 75 jusqu'au chemin provincial 200 sur le côté est de la rivière Rouge à Saint-Adolphe. Ce chemin sera continué à l'est sur le chemin Proteau jusqu'au no 59. Une fois les travaux terminés, la route portera la désignation 210.

Un peu plus au nord, le chemin provincial no 405, joignant le chemin provincial 200 à la route provinciale 59, ne sera plus un chemin provincial. Il sera sous la responsabilité de la municipalité de Ritchot, qui l'a reçu l'ayant reçu du gouvernement provincial en échange du chemin Proteau.

LES JETS
dans La Liberté



André BRIN

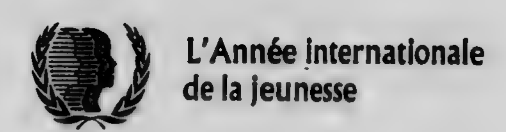
À partir du 20 septembre

VOL 85-86

POINT de CONTACTS

Le carrefour de l'actualité municipale est en page 27.





Les 12, 13, 14 et 15 septembre dans le parc Whittier

Venez fêter l'été qu'on n'a jamais eu...!

Réchauffons-nous à «SHOWS SONT NOUS»!

le vendredi 13 septembre 1985

18h
Rencontre à la Cathédrale de Saint-Boniface où nous rendrons hommage à Louis Riel et accueillerons les participants de la «MARCHE DE BATOCHE».

18h30
Allocutions des dignitaires. Remise de l'argent prélevé au cours de la «Marche de Batoche» à Développement et Paix» (au parc Whittier)

19h15
Spectacle «À PIEDS NUS CHAUSSONS-NOUS». (Un spectacle offert par le Centre culturel franco-manitobain et le 100 Nons au parc Whittier).

le samedi 14 septembre 1985

JOURNÉE FAMILIALE

12h
Ouverture du parc Whittier — Théâtre: LA MUSE GUEULE, théâtre d'improvisation, spectacles, chansonniers et monologuistes. Kiosques: expositions d'artistes et d'artisans. Pour les petits: peinture, jeux, animation.

17h
Souper au parc Whittier

19h
Soirée dansante à la belle étoile au parc Whittier animée par Réjean Laroche

21h30
Spectacle surprise au parc Whittier

le dimanche 15 septembre 1985

9h
Ouverture du parc Whittier

10h
Célébration eucharistique en plein air présidée par Monseigneur Hacault, archevêque de Saint-Boniface
— chant d'entrée
— danse liturgique

11h
Déjeuner aux crêpes au parc Whittier

12h30
Cérémonie de clôture

Entrée au parc Whittier: 5,00$ par jour
(repas non inclus)

Concessionnaire sur les lieux.

Cette annonce est commanditée par:  La Société franco-manitobaine

À VOTRE SERVICE!



François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) Tél.: 233-5029

Pierre Deniset et Associés
AVOCATS ET NOTAIRES

Pierre J. Deniset, B.A., LL.B.
Barry C. Effler, LL.B.
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B.

HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES

L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359



Hogue Kushnier et Sharp

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

FRÉCHETTE – ALGEE

Avocats — notaires

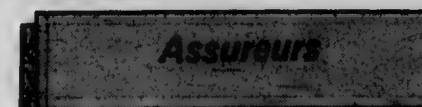
A.M. Algee, B.Sc. LL.B
A.G. Fréchette, B.A. Cert. Ed. LL.B

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4
Tél.: (204) 237-7433

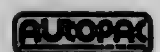
«Fiers d'offrir les services juridiques dans votre langue».

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire

MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060



Assurances Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher. Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle



233-7760 233-7351

MAURICE-E. SABOURIN LTD

195, Provencher, Saint-Boniface (Man.)

ASSURANCE DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains

Agence d'assurances FOREST Ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4
INSURANCE AGENT/ AGENTE D'ASSURANCES
Nicole Forest-Fredette, gérante
(204) 233-4955

Coopers & Lybrand comptables agréés

Raymond A. Cadieux, C.A.
André G. Couture, C.A.
(associés)
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6 (204) 956-0550

Robert & Company
ACCOUNTANTS
Comptables **712, chemin St-Mary's**
Tél.: 237-6053
- *Comptabilité de petites entreprises et de corporations*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie* • *Tenue des livres*
- *Première consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

H. A. MAGNE
Comptable agréé

Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

AGENTS D'IMMEUBLES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, route Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone (204) 253-2769



DR DENIS R CHAMPAGNE

Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker **Dr M.N. Lecker**
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Keith Mondésir
Optométriste
Examen de la vue
Lunettes ajustées
Verres de contact
1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous
composez le 255-2459



Rendez-vous **Téléphone: 233-3060**

CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

Forest Guenette Chaput
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T7
233-8593

Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.

SI VOUS PENSEZ... VENDRE, ACHETER, LOUER CONTACTEZ



L'Immobilière de St-Pierre Realty Ltée

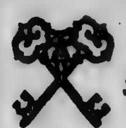
Gilles Labelle et Lucien Nayet
1-433-7899

À VENDRE
— Ferme à grain, porcherie, fermes laitières, ranch et maisons,

— Glenboro, Holland, Manitou, Somerset, Saint-Claude et Notre-Dame-de-Lourdes. Commerces, magasins, station-service, garage, restaurant, etc.

Appelez-nous!

SI VOUS PENSEZ... VENDRE, ACHETER, LOUER CONTACTEZ



L'Immobilière de St-Pierre Realty Ltée

Gilles Labelle et Lucien Nayet
1-433-7899

À VENDRE
— Ferme à grain, porcherie, fermes laitières, ranch et maisons,

— Aubigny, Saint-Jean-Baptiste, Dominion City, Ile-des-Chênes. Commerces, magasins, station-service, garage, restaurant, etc.

Appelez-nous!

Adrian Stevens
REALTY LIMITED



Jeanne D'auteuil

Norwood
Salon et salle à manger spacieux, grande cuisine, 3 bonnes chambres avec grandes armoires, fournaise neuve. Lot clôturé. Beaucoup de chêne à l'intérieur de la maison. Celle-ci vous plaira! **61 500$.**

Appelez Jeanne Dauteuil
bur.: 237-8844 (24 hrs) ou
res.: 233-2955

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation

ROSSIGNON
«Sheet Metal & Heating»
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: **257-2921**
René André **256-3340**

Les plafonds sales vous ennuient?
Nous nettoyons les plafonds texturisées (stipple)
Chemi-clean acoustic
téléphonez maintenant
888-8745
Faites rayonner vos plafonds

Saint-Claude

Maurice Massinon n'a jamais oublié le Titanic



Maurice Massinon

Après 73 ans le Titanic fait de nouveau les manchettes. Un de nos pionniers, Maurice Massinon, faisait la traversée de l'Océan à ce moment-là et leur bateau a tenté de porter secours au Titanic.

M. Massinon se souvient très bien de ce 14 avril 1912. Et, comme si ils eurent été marqués par cette tragédie, les parents ont réitéré maintes et maintes fois à leur fils, le récit de cet événement désastreux.

Âgé de six ans, Maurice Massinon, avec ses parents, frères et soeurs, avaient quitté la Belgique en 1912 pour venir s'établir au Canada. Ils faisaient le voyage sur le «Mount Temple» et, selon M. Massinon, c'est leur bateau qui était le plus proche quand le signal de détresse a été envoyé par le Titanic.

Le plus proche, oui, de préciser M. Massinon, mais un vieux bateau qui ne filait que 13 noeuds à l'heure. Le Titanic pouvait atteindre de 21 à 24 noeuds à l'heure. C'était l'ambition des navires de l'époque d'être le détenteur du Ruban Bleu, signe du record pour la vitesse.

Ce n'est qu'au 2e SOS, nous dit M. Massinon, que le signal de détresse a été pris au sérieux par le commandant de leur bateau. Car, en effet, le Titanic, qui en était à son voyage inaugural, avait été déclaré insubmersible.

Leur bateau s'est alors hâté vers le lieu de la tragédie, mais trop tard. Tout était disparu. Et les passagers, qui avaient pu être sauvés, étaient montés à bord d'autres bateaux.

M. Massinon se souvient qu'en ce 14 avril 1912 la mer était très calme. Il voit encore ce fameux iceberg. Et, pour emprunter la description donnée par son père: «C'était une immense montagne». Combien de fois l'a-t-il entendu cette défintion!

M. Massinon se plaît à expliquer comment un bateau ne doit pas quitter la route qui lui est réservée, sauf pour porter secours. Et, dans ce cas, leur bateau a dû reprendre sa route après un vain effort de venir en aide. Donc, au lieu de 14 jours tel que prévu, la famille a passé 17 jours en mer.

Bateau lent, voyage pénible pour sa mère qui devait donner naissance à un bébé un mois après leur arrivée au pays. Mais tous se sont rendus à bon port, même si ce fut à pas de tortue. Rien ne sert de courir.

Rose PHILIPPE

Saint-Lazare

Le point sur la situation scolaire

130 élèves, de la maternelle à la dixième année, furent accueillis par un personnel enseignant enthousiaste le 29 août.

Les professeurs sont presque tous les mêmes à l'exception de deux. Sr Elizabeth demeure directrice, Annette Chartier, maternelle; Sr Irène Bouchard, première année; Geneviève Tremblay, 2e année; Sr Huguette Houle; 3e et 4e années; Raymond Laflèche, 5e et 6e années; Lorraine Tremblay, Shannon Huberdeau et Sr Elizabeth Décorby, 7e à 10e années. Sr Esther Nogier, orthopédagogue; Karen Simard et Debbie Deschambault, aides-aux professeurs, et Viviane Deschambault, secrétaire et bibliothécaire.

En ce qui concerne les 11e et 12e années, les jeunes sont répartis un peu partout; Birtle, Brandon, Saint-Boniface et Prince Albert en Saskatchewan.

Maintenant que les vacances sont terminées, nous espérons pouvoir être de la partie toutes les semaines. Nous apprécierions que les gens de chez nous puissent nous aider en nous appelant pour des nouvelles.

Annette et Omer CHARTIER



Équipe de 12 ans: 1ère rangée: Daniel Simard, Philippe Simard, Stéphane Chartier, Yvon Deschambault, Michael Perreault. 2e rangée: Allan Rittaler (entraîneur), Troy Pépin, Stéphane Deschambault, Jeremy Lindsay, Scott Chartier, Daniel Deschambault, Richard Tremblay. Absent: Martin Tremblay et Kevin Dupont.



Équipe de 10 ans: 1ère rangée: Jamie Rittaler, Kevin Simard, Telly Den Brock, Jeremy Dupont, Yvon Deschambault et Jodie Tremblay. 2e rangée: Joris Bagley, Troy Belhumeur, Philippe Deschambault, Jeremy Lindsay, Philippe Simard et Glen Simard. Absent: Robert Lindsay, entraîneur.

Les "Outlaws" terminent la saison en 3e place.

L'équipe senior de balle de Saint-Lazare, sous l'entraîneur Donald Fleury et le gérant, Martin Dupont, ont fini la saison régulière avec une fiche de 5 victoires et 7 défaites pour se mériter la 3e place dans la ligue locale. Entre autres, ils remportaient 125$ pour la 2e place au tournoi de Spy Hill en Saskatchewan.

Toujours au base-ball, signalons que Allan Rittaler, Robert Lindsay, Guy et Olivier Deschambault ont pris en charge des équipes de jeunes âges de 10 et 12 ans. Cependant, il est à noter que, dû à la saison pluvieuse il a été impossible de jouer toutes les parties de la saison régulière.

Saint-Georges

L'apport des Chévrefils à Saint-Georges

L'année 1985 marque le centenaire de l'arrivée d'une des familles pionnières dans la paroisse: les Chèvrefils. Cette famille s'est rencontrée les 3 et 4 août pour fêter l'arrivée de Zotique et Cordelia Chèvrefils dans cette paroisse.

Des descendants sont venus du Québec, de Colombie-Britannique, d'Alberta, d'Ontario, entre autres.

250 personnes assistaient à la soirée dansante et, plus de 200 personnes au souper du dimanche.

Le lendemain la journée commenca par la messe célébré par le curé Réjean Bélanger, que vut suivie du dîner, y compris bien sur, notre bonne soupe aux pois. Au cours de l'après-midi tous s'amusèrent à différents jeux dont le plus populaire à été la balle lente.

Cette réunion a permis à plusieurs cousins de se rencontrer pour la première fois; d'autres de renouer d'anciennes amitiés et de se remémorer des souvenirs.

L'ancêtre de la famille était François Chèvrefils, dit Lalime, qui naquit à St-Luger, dans le Périgueux en France. Il s'établit au Canada en 1667 ou il épousa Marie Lamy. Une parenté des Chèvrefils, le Père Joachim Allard, o.m.i. est venu dans l'Ouest en 1866 pour appuyer Mgr Taché qui s'occupait de la colonisation et encourageait les parlants français à s'établir dans son diocèse.

Peu de temps après l'arrivée du Père Allard, il fut nommé par desservir plusieurs missions, dont le Fort Alexandre. Rêvant depuis sont arrivée d'établir une paroisse canadienne-française, il choisit un site enchanteur à neuf milles au sud du fort sur la rivière Winnipeg.

Livre disponible

Georges, le père de Zotique était âg de 70 ans lorsque la famille s'aventura dans l'Ouest. En 1897, Zotique épousa Cordelia Vincent. Ils eurent 12 enfants, dont trois seulement vivent encore.

La paroisse fut intronisée en 1903 sous le nom de St-Georges-de-Châteauguay, à la mémoire des ancêtres. Un livre a été écrit relatant l'histoire et la généalogie des ancêtres. On peut se procurer ce livre en contactant soit Jeanne Dupont ou Hector Vincent à Winnipeg.

Emmanuel J. BOUVIER

Transcona

Laurette et Don Marentette ont fêté leur jubilé d'argent

«Celui qui aime est né de Dieu» chantait la foule de parents, d'amis et de paroissiens qui assistaient à la messe d'action de grâce célébrée par l'abbé Marcel Toupin à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de Laurette et Donald Marentette, en l'église N.-D. de l'Assomption à Transcona le 7 septembre.


Laurette et Don Marentette

Au cours de son homélie, l'abbé Toupin fit valoir les nombreux services bénévoles que le couple a rendus à la paroisse et à la communauté: syndics d'église, chef scout, membres du Club Social, du choeur de chant, du comité de liturgie, soins rendus à la famille vietnamienne parrainée par la paroisse, etc. Les chants de l'assemblée et de la soliste, Suzanne Diensbier, qui s'accompagnait à la guitare, étaient joyeux; c'était Hélène Blais qui touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse c'était une soirée sociale au Centre culturel Assomption joliement décoré pour la fête. Les toasts, les cadeaux et les adresses de circonstances à leurs parents furent présentés et lus par l'ainée de la famille Michelle Proulx, et par la cadette Rachelle. C'était à la fois humoristique et touchant; les deux ne manquèrent pas d'y mettre du piquant. On remarquait la présence de la mère de Don, Ella Marentette et de sa fille, Mona Soullière, de Windsor (Ontario); Marc Aubry, neveux de Laurette, de Saint-Sauveur (Québec); la mère de Laurette, Lucie Marchand et de son époux Alphonse de Saint-Boniface.

Enfin Don Marentette, visiblement touché, mais toujours avec son aise déconcertante, su remercier chaleureusement sa famille, ses amis ainsi que les paroissiens, pour cette journée memorable. «Merci à mon épouse et à mes enfants pour l'amour et l'amitié partagé au cours des années.»

Don et Laurette (née Brodeur) se sont unis en mariage le 3 septembre 1960 en la Cathédrale de Saint-Boniface. Quatre enfants naquirent de cette union. La famille se lit comme suit: Michelle et son époux Claude Proulx et leurs deux enfant Gilles et Marc; Robert et son épouse Kris: Daniel et sa fiancé Vici; et Rachelle.

Hélène BLAIS





DOME PETROLEUM LIMITED — COCHIN PIPE LINES LTD. INSTALLATIONS DE STOCKAGE DE PROPANE À WINDSOR

L'Office national de l'énergie a décidé de tenir une audience publique conformément aux paragraphes 14(1), 20(3) et 59(3) de la Loi sur l'Office national de l'énergie, portant sur certaines installations de stockage du propane et installations connexes, que possède ou loue la société Dome Petroleum Limited aux fins d'exploitation, à Windsor (Ontario). L'Office désire obtenir d'autres renseignements relatifs à ces installations, afin de lui permettre de mieux évaluer sa position quant à la question de juridiction. L'Office veut également étudier le besoin actuel et futur d'installations de stockage pour le propane à Windsor, ainsi que leur accès. L'audience débutera le **mardi 29 octobre 1985**, à **9h30** dans la **salle Centennial**, de **l'hôtel Sandman Inn, 888, 7e Avenue S.O., Calgary (Alberta).**

L'audience sera publique et vise à obtenir les preuves et les avis pertinents des parties intéressées, des groupes, des organismes et des sociétés.

Les personnes qui désirent ne présenter que des observations sur ces questions, doivent le faire par écrit au Secrétaire de l'Office et en envoyer une copie à la Dome Petroleum Limited et la Cochin Pipe Lines Ltd., au 333-7e Avenue S.O., B.P. nº 200, Calgary (Alberta), T2P 2H8.

La date limite pour recevoir des mémoires ou commentaires écrits est le **30 septembre 1985**. Le Secrétaire publiera ensuite une liste de déposants.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires sur ces procédures (Instructions relatives à la procédure MH-4-85), en français et en anglais, en écrivant au **Secrétaire** ou en téléphonant au **Centre de distribution** de l'Office au numéro **(613) 998-7204**.

Le Secrétaire
G. Yorke Slader
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5

le 29 août 1985

Saint-Pierre-Jolys

Des changements planifiés pour les Folies Grenouilles

L'exécutif des Folies Grenouilles a voulu rendre hommage le 8 septembre aux quelque 80 bénévoles qui ont travaillé pendant les fêtes du mois d'août en les recevant à un barbecue géant.

D'après Gérald Fontaine, le festival a réalisé un profit d'environ 9 500$ grâce à leurs efforts. Quant au profit les Folies Grenouilles en garderont un certain montant et le reste sera remis à port égale aux sept organisations qui ont contribué au planning et au déroulement des fêtes: le Centre récréatif, la Chambre de communes, les Chevaliers de Colomb, le Comité culturel, le Curling Club, le Minor Hockey et la Société d'Agriculture.

Dans le passé, les Folies Grenouilles remettaient tous les profits au Centre récréatif.

Parmi les projets d'avenir, l'exécutif aimerait améliorer la plate-forme du saut de grenouilles, installer une clôture permanente (chain link) autour du site et construire un entrepot permanent.

Aussi, on veut changer et améliorer certaines activités qui se déroulent pendant les trois jours de la fête. Notamment, on veut relocaliser la salle à manger dans un autre endroit que le «beer garden», ce qui permettrait aux gens de venir bouffer en toute quiétude, avoir des attractions foraines (genre Midway et des attractions pour les jeunes adolescents.

Selon le président Gérald Fontaine, «Si on veut que les Folies Grenouilles continuent pour plusieurs années, il faut y apporter des changements qui vont apporter des bénéfices à toute la communauté.»

Thérèse CARRIÈRE

Ile-des-Chênes

Raymond Dumaine est Grand Chevalier

Les Chevaliers de Colomb, Conseil 5979 viennent de foermer leur nouvel exécutif pour 1985-86.

Raymond Dumaine remplace Hector Demarcke comme Grand Chevalier, Jean-Maurice Lemoine (député Grand Chevalier), Paul Hince (chancelier), Edouard Lacroix (cérémoniaire), Yves Bérard (secrétaire trésorier), Roger Lacroix (secrétaire archiviste), Joseph Kaptein (secrétaire financier), Roger Perron (garde extérieur), Raymond Leclair (garde intérieur), Jules Trudeau (avocat), Armand Beauchemin (syndic, 1 an), Louis Hince (syndic, 2 ans) et Fernand Trudeau (syndic, 3 ans).

Les tirages du Club 500 se sont continués au cours de l'été. Les gagnants qui se sont mérités un billet de cent dollars sont: le 1er juillet: Armand Beauchemin; le 8 juillet: Jules Beauchemin; le 15 juillet: M. et Mme Joe Kaptein: le 22 juillet: G. Vander Meer; le 29 juillet: Don Everitt; le 5 août: Roger Brodeau et Gerry Normand: le 12 août: John Mozol: le 19 août: Denis Pelletier; le 26 août: Gérard La Flèche.

Dolorès LAURENDEAU
Lucie DUPUIS

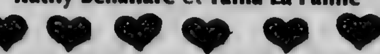



CLAUDELLE CATELLIER — COREY HART

À l'occasion du 14e anniversaire de naissance de notre chère Claudelle

Étant donné que nous n'avons pu contacter JOHN TAYLOR pour ta fête, voici une photo de COREY HART en cadeau pour te laisser rêver...

De la part de tes meilleures amies **Kathy Bellanare et Tania La Palme**



Saint-Jean-Baptiste



La saison des Brewers est enfin terminée! Dimanche dernier, l'équipe de Saint-Jean-Baptiste perdait 6 à 2 contre les Redbirds de Morden, qui gagnaient ainsi la série finale de la Southeastern Fastball pour 4 parties à 2. Au hockey et au curling maintenant.

Chez les Marianistes,



Soixante ans de vie religieuse du Frère Joseph O. Provencher, s.m.

C'est en 1925 que le Frère Provencher prononça ses premiers voeux comme Frère enseignant chez les Marianistes.

Il débuta dans l'enseignement en 1926 à San Antonio, Texas. L'année suivante il vint enseigner à St-Jean-Baptiste au Manitoba où les Marianistes avaient une école au village depuis 1919. En 1936 le Frère Provencher fut nommé directeur de la communauté et en 1938 il se rendit à St-Anselme, comté Dorchester, P.Q. pour y ouvrir une école. Il passa vingt ans à cet endroit, et une année à St-David de Lévis. Il revint à Saint-Boniface à plusieurs reprises et enseigna à l'école Provencher. En 1962 il revint pour de bon à Saint-Boniface et en 1972 il prit sa retraite.

Depuis ce temps il aide les Frères et les Pères de la communauté. Il visite les malades dans divers hôpitaux ou à leurs demeures, et s'occupe aussi des écoliers après les heures de classe dans des travaux d'arts et métiers.

Au début de mars de cette année, le Frère Provencher se rendit au Texas, à San Antonio, afin d'assister au soixantième anniversaire de voeux de deux de ses confrères, le Frère Patrice Moran de Saint-Boniface et le Frère Gerald Schnepp des États-Unis. Il y eut aussi une belle fête chez les Soeurs Bénédictines à Winnipeg. Plusieurs affiliés, des amis, et Soeur Alphéda Provencher, ainsi que Aimé Provencher et son épouse furent du nombre des invités. Le Frère Albert Laurin se fit l'interprète animé de cette soirée mémorable. À la Sainte Messe le Père Raymond Roussin remit un beau crucifix au jubilaire, et fit de même au Frère Richard Joyal qui doit partir en mission en Inde au début de septembre afin de seconder un de nos Pères, le Père Florian Chabot.

Ce que ressent le Frère Provencher en cette année mémorable? «Je remercie le bon Dieu, la très Sainte Vierge, mes chers parents et amis qui ont prié pour ma persévérance. Je suis reconnaissant aussi envers tous mes professeurs, parmi lesquels je puis nommer le bon Frère Edouard Gabel, le Frère Henri Guitard, le Frère Joseph Fink, etc.

En ce moment je me sens heureux et je ne m'inquiète point, parce que je place toute ma confiance en Dieu et en sa Sainte Mère.

Que la volonté du bon Dieu s'accomplisse en tout et toujours, et que je puisse aider mon prochain et accepter tous les petits ennuis de la vieillesse; voilà mon plus grand désir.»



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 15h (heure d'été du centre), le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba), R3C 1B2. On peut se procurer les documents de soumission au Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, ou en téléphonant au numéro 949-2372.

PROJET

No. 780004 — AGRICULTURE CANADA
Winnipeg (Manitoba)
Édifice Fédéral — pièce 709
Amélioration du germoir

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés aux Associations des constructeurs de Winnipeg.

Date limite: **le mercredi 25 septembre 1985**
Dépôt: **Néant**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canadä

L'école Précieux-Sang
est à la recherche de

professeurs suppléants

certifiés pour tous les niveaux de la maternelle à la 12e année.

Veuillez s'il vous plait communiquer avec:

La Direction
École Précieux-Sang
209, rue Kenny
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2E5

La Division scolaire de Duck Mountain
est à la recherche d'un(e)

moniteur(trice)

à Rorketon School pour la période de 1er octobre 1985 au 31 mai 1986.

Salaire: 900$ par mois.

Faites demande avant le **17 septembre** à:

Bill Bradford
Directeur
École Rorketon
Rorketon (Manitoba)
R0L 1R0
Tél.: (204) 732-2525

CKSB est à la recherche d'une personne chargée de rédiger et de lire à la radio trois chroniques sportives par jour.

Le (la) candidat(e) devra avoir une excellente connaissance de la scène sportive et devra bien maitriser la langue française. Une bonne connaissance de la langue anglaise serait également un atout important.

Salaire selon la convention collection CUPE.

Les candidatures devront être adressées, avant le **vendredi 20 septembre 1985** à:
Marie Benoist-Martin
La directrice des programmes de la radio française au Manitoba
CKSB 607, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2



On demande un(e)

éducateur(trice) de prématernelle

disponible immédiatement pour une prématernelle d'immersion française. Poste à temps partiel.

Doit posséder un certificat «Child Care Worker» ou l'équivalent (p. ex. Certificate en Éducation) ou être inscrit(e) aux cours. Doit être parfaitement bilingue.

Doit pouvoir entretenir des bons rapports avec les parents et les enfants.

Pour de plus amples renseignements, veuillez appeler Irène au 257-4178 ou Terry au 256-6587.

Air Canada Agents de bord

Pour notre horaire d'hiver, nous recrutons des personnes ayant les compétences requises pour faire carrière comme agents de bord. Ces personnes doivent avoir de l'assurance, de l'entregent et être animées du désir sincère de servir le public. Le contact avec le public dans un travail antérieur, une bonne connaissance de plusieurs langues, une formation en premiers soins et un bon niveau d'instruction sont de sérieux atouts.

Cette offre ne s'adresse qu'aux personnes qui sont prêtes à subir une formation intensive, à accepter des horaires de travail irréguliers, à accomplir un travail exigeant et à exercer une fonction qui nécessite un mode de vie souple.

Si vous croyez satisfaire aux exigences, remplissez le formulaire ci-dessous et joignez-y une enveloppe affranchie (format affaire) portant votre adresse. Un formulaire de demande d'emploi vous sera expédié.

AIR CANADA
C.P. 11000
Dorval A.M.F. (Québec) H4Y 1B6

Conditions préalables

- ☐ Bilinguisme (français et anglais)
- ☐ Citoyenneté canadienne ou statut d'immigrant reçu au Canada
- ☐ Diplôme de fin d'études secondaires ou l'équivalent
- ☐ Taille comprise entre 158,7 cm (5 pi 2 po) et 186,8 cm (6 pi 1 po)
- ☐ Expérience sur le marché du travail
- ☐ Grandes réserves d'énergie et bonne coordination
- ☐ Entregent et aptitude à travailler efficacement dans un espace restreint et parfois dans des conditions difficiles et stressantes
- ☐ Acuité visuelle minimale d'ensemble de 20/30, avant ou après correction. L'acuité visuelle globale avant correction doit être d'au moins 20/100. Consultez au besoin votre optométriste.
- ☐ Disponibilité pour affectation à l'extérieur de votre localité

NOM

ADRESSE

VILLE PROV CODE POSTAL

Air Canada endosse les principes d'équité en matière d'emploi et de la Loi sur les langues officielles du Canada.





APPEL D'OFFRES

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS UNIFAMILIAUX

LES SOUMISSIONS SCELÉES dont le contenu est expressément indiqué sur l'enveloppe adressée au soussigné, seront acceptées jusqu'à 14h le 26 septembre 1985 pour la construction de sept (7) logements à Sainte-Adolphe, Makinak, Grand Rapids, et Manigotogan. Les soumissionnaires doivent coter et les contrats seront décernés sur une base d'unité individuelle. Les principaux entrepreneurs peuvent obtenir les plans, cahiers des charges et formules pour les soumissions à l'adresse indiquée ci-dessous ou les consulter à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, 870, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba). Un dépôt de 50$ doit être versé pour chaque série de plans, de cahiers des charges et des documents. Le dépôt est confisqué si les plans, cahiers des charges et documents ne sont pas retournés au bureau intacts et en bon état au plus tard le 26 octobre 1985. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'un cautionnement d'offre d'une valeur de 10% ou d'un dépôt équivalent à 10% du montant de la soumission lorsque cette dernière ne dépasse pas la somme de 250 000$, plus 5% du montant par lequel la soumission dépassent 250 000$. Le montant maximum de dépôt de garantie qui doit être versé est de 100 000$. Ces dépôts de garantie seront conservés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement afin de s'assurer de l'exécution du contrat. La Société n'acceptera que les dépôts de garantie sous forme d'arent comptant, de chèque visé, d'obligations d'épargne du Canada au porteur ou négociables à moins que d'autres genres de garantie ne soient acceptées. Tous les chèques doivent être payables à l'ordre de la «Société canadienne d'hypothèques et de logement». La soumission la moins élevée ne sera pas nécessairement acceptée; toutes les soumissions pourront même être écartées.

Programme de logement pour les ruraux et les autochtones
C.P. 964
870, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Canadä

Nécrologie

Euclide Bérard

Paisiblement, le mercredi 21 août 1985 est décédé au Centre hospitalier Taché, M. Euclide Bérard, âgé de 85 ans.

M. Bérard laisse dans le deuil son épouse Florestine (née Delorme), huit fils: Lionel et son épouse Thérèse de Saint-Adolphe, Léo Paul de Transcona, Henri et son épouse Louise de Saint-Norbert, Charles et son épouse Cécile de Saint-Vital, Raymond et son épouse Maria de Saint-Vital, Camille et son épouse Marian de Winnipeg, Roger et son épouse Mona du Parc Windsor, Robert et son épouse Gracia de Saint-Adolphe; trois filles: Gilberte Roy de Saint-Boniface, Lilianne et son époux Josef Segal de Southdale et Soeur Emma, m.o. de Saint-Vital; 35 petits-enfants et 27 arrière-petits-enfants.

M. Bérard fut précédé par un fils Armand; deux filles: Mariette et Aline; cinq frères et trois soeurs.

Les prières pour la famille eurent lieu le 23 août à 19h au Salon funéraire Desjardins. La messe de la Résurrection fut célébrée à la Cathédrale de Saint-Boniface le 24 août à 10h par l'abbé Marcel Carrière, assisté du concélébrant, l'abbé Marcel Toupin et du diacre Jean Fontaine. Le lecteur fut Alain Bérard, petit-fils. La quête fut faite par Colette et Chantal Bérard, petites-filles du défunt. Les porteurs furent six petits-fils: Léo, Normand, Renald, Marcel, Michael Bérard et Denis Roy.

L'inhumation se fit dans le cimetière de Saint-Joseph au Manitoba.

La famille désire remercier le personnel de 4ABC du Centre hospitalier Taché pour les soins continus et leur dévouement ininterrompu durant huit ans ainsi que l'abbé Edmond Baril, aumônier du Centre Taché. Un grand merci à l'abbé René Chartier qui a présidé à la soirée de prières, à l'abbé Marcel Carrière, célébrant, à l'abbé Marcel Toupin, concélébrant, au diacre Jean Fontaine ainsi qu'à l'abbé Morin de Saint-Joseph. La chorale de la Cathédrale mérite aussi notre reconnaissance. Remerciements sincères à tous ceux qui ont témoigné leur sympathie par leur présence, offrandes de messes ou cartes.

Nécrologie

Marie(Maria) Dupas née Hogue

Paisiblement, le mercredi 4 septembre 1985 est décédée à l'hôpital de Morris au Manitoba, Mme Marie Dupas de Saint-Jean-Baptiste.

Mme Dupas naquit à St-François-Xavier le 7 novembre 1904. Elle laisse dans le deuil deux filles: Rita Gosselin et son mari George de Minneapolis au États-Unis, Solange Roy et son mari René de Deloraine au Manitoba; trois fils Donat (Jr.) de Winnipeg, Emile et son épouse Dolores de Winnipeg, Denis de Saint-Jean-Baptiste. Elle laisse aussi dans le deuil sa soeur Rita Hamelin de Winnipeg ainsi que dix petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

Mme Dupas fut précédée par son époux Donat en 1966.

Les prières eurent lieu à 21h00 le vendredi 6 septembre au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue DesMeurons de Saint-Boniface.

Le service eut lieu à 16h00 le samedi 7 septembre en l'église de Saint-Jean-Baptiste avec l'abbé Gérard Lévesque, célébrant.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Saint-Jean-Baptiste.

La direction des funérailles de Mme Marie Dupas fut confiée au Salon mortuaire Desjardins.

Saint-Norbert

Le père Joseph Alarie devient directeur de Villa Maria

Une foule d'amis et anciens retraitants sont venus rendre hommage aux pères Oblats le 5 septembre et assister au 25e anniversaire de fondation de la maison de retraites, Villa Maria.

Une petite maison, «La Maison du Cénacle» fondée à Saint-Boniface par l'abbé Léo Blais, fit valoir la nécessité d'une maison de retraites au Manitoba. À la demande de Mgr Cabana, les pères Oblates acceptèrent ce grand défi.

La communauté fit don d'un terrain où se situe aujourd'hui cette imposante maison. Tout les travaux de construction furent accompLis par les frères Oblats. Le Révérend Père Paul Gorieu fut le premier directeur. Une corporation de laics fut formée pour aider au financement du projet.



Villa Maria ouvrait officiellement ses portes le 2 octobre 1960. De 54 chambres pour retraitants au début, la maison fut agrandie trois fois et compte aujourd'hui 68 chambres pour accueillir les personnes désireuses de se retirer dans une atmosphère de paix et de tranquilité.

En plus des retraites traditionnels, on y offre des programmes comme redécouvertes conjugales, Renouveau et Relance. Villa Maria étend ses services aux diocèses de Winnipeg ainsi que l'Archiépiscopat ukrainien. On y offre donc des sessions de Marriage encounter, Re-encounters et autres. Les retraites religieuses englobent les retraites d'étudiants.

Dans son homélie, Mgr Hacault a souligné l'étroite collaboration des laics avec le clergé, témoins de ce que peu accomplir une communauté. Il a fait ressortir l'importance de faire revivre la société familiale d'abord, puis paroissiale et communautaire. À Villa Maria on tente de faire valoir ces valeurs.

Le révérend Père Jean-Paul Isabelle, directeur de Villa Maria, a indiqué qu'au cours de ces 25 années, 86 100 retraitants ont traversé les portes de la maison.

Après 17 ans de services dans la communauté de Saint-Norbert, le père Jean-Paul partira sous peu pour un autre engagement. Le père Joseph Alarie prendra la relève.

Eugénie FERRÉ

Somerset

Le père Albert Thévenot hospitalisé d'urgence

Nos religieuses missionnaires de Jésus et Marie d'Haïti étaient de passage à Somerset le jeudi 22 août: Soeurs Corinne Chartier, Pauline Saurette et Rosa Desrochers.

Entre autres choses, elles racontèrent à Marie Pittet, hôtesse cordiale des missionnaires à Somerset, que les Haïtiens sont bons marcheurs et ne craignent point une longue distance quand le but est d'assister à la messe.

Deux ont repris la route de l'apostolat le lendemain, mais Sr C. Chartier, qui avait devancé ces deux soeurs en religion pour faire un stage d'étude en Orégon, s'accodera un peu de relâche avant de retourner parmi les pauvres.

Nous avons appris que le Père Albert Thévenot, fils de la paroisse et Père Blanc missionnaire au Zaire en Afrique, a été transporté d'urgence au Canada. Il était accompagné d'un autre Père Blanc et a été hospitalisé à Saint-Boniface le dimanche 8 septembre.

Victorine COUSIN

Nécrologie



Mae Bérard (née Lapointe)

Paisiblement, après une longue maladie, entourée de sa famille, est décédée le samedi 24 août 1985. Mae Bérard (née Lapointe), âgée de 52 ans, épouse bien-aimée de Léo-Paul Bérard du 404 est, avenue Regent à Transcona.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil six enfants: Norman et son épouse Angela, Roland et son épouse Maureen, Edouard, Paulette Kimpinski, Joanne et Gérald; cinq petits-enfants: David, Linda et Steven Bérard, ainsi que Jessica et Sean Kimpinski; six soeurs: Marie-Ange Lavallée, Hélène Ouimet, Adeline Reitmeir, Rita Johnson toutes de Winnipeg, Denise Johnson et Jeannine Johnson de Lorette; trois frères: Hyacinthe, Raymond et Henri Lapointe de Winnipeg.

Elle fut précédée par ses parents, Sévère et Rosalde Lapointe et deux soeurs: Solange Dorge et Blandine Paradis.

Les prières eurent lieu mardi soir 27 août dans la chapelle du Salon Mortuaire Desjardins à Saint-Boniface. La messe de la Résurrection, mercredi matin, fut concélébrée par les abbés Marcel Toupin, curé, René Peeters et Bernard Bélanger dans l'église de Notre-Dame de l'Assomption à Transcona. L'inhumation eut lieu au cimetière «Green Acres».

Remerciements

La famille Bérard désire exprimer leur profonde reconnaissance à tous les parents et amis pour leurs témoignages de sympathie.

Des mercis spéciaux au personnel du 5BG1 de l'Hôpital de Saint-Boniface et au Docteur A.W. Alvi pour son dévouement. Merci encore aux célébrants de la messe, les porteurs qui étaient les quatre fils de la défunte, les servants, les lecteurs, la chorale, l'organiste, et aux membres de la LFC de l'Assomption pour le goûter servi après les obsèques.

Chère épouse, maman et grand-maman,

Malgré que les larmes coulent sur nos joues et malgré que le chemin de l'avenir sera long sans toi, tu resteras toujours là dans nos coeurs pour nous guider du haut de ta demeure céleste de bonheur et de paix!

Au revoir

Léo-Paul et les enfants

Emilia Brunet

Paisiblement, dimanche 1er septembre 1985, est décédée à Ottawa, à l'hôpital Montfort, Mme Emilia Brunet, à l'âge de 101 ans et 9 mois.

Née à Montréal en décembre 1883, elle y vécut jusqu'en 1909, deux ans après son mariage. Elle vint alors avec son mari J.O. Brunet — Brunet Monument — s'établir à Norwood, où elle a demeuré jusqu'en 1952. Alors elle quittait la province, 2 ans après le décès de M. Brunet, pour Ottawa auprès de sa fille aînée Thérèse. Laissant à celle-ci le secret de ce qu'ont été pour l'une et l'autre ces 33 ans d'intimité, permettons-nous de supposer qu'elles ont été le reflet des 43 ans manitobains.

De fait, les parents et amies de Saint-Boniface et des alentours gardent de Mme Brunet le souvenir d'une personne effacée, oublieuse d'elle-même, d'une exquise politesse et aux délicatesses sans nom... Membre actif des «Dames de Sainte Anne» et de «la Ligue féminine catholique» elle se dévoua sans compter aux besoins de l'Église et de la société. À ces qualités déjà mentionnées je me dois d'ajouter un autre talent: musicienne jusqu'au fond de l'âme. Elle touchait le piano avec art. Que de réunions de famille et de soirées amicales elle a animées!

Mme Brunet laisse dans le deuil un fils, François et son épouse Antoinette de Granby au Québec; 4 filles: Thérèse d'Ottawa, Soeur Madeleine et Soeur Claire, religieuses filles de la Croix, et Lucille Corbeil, de Saint-Boniface.

Sa mémoire sera également chérie par 11 petits-enfants, et 11 arrière-petits-enfants, par ses 2 soeurs, Mme Imelda Blain et Mme M.-Ange et Edgar Leduc de Montréal, et par de nombreux neveux et nièces tant de Winnipeg que de Montréal.

On se souviendra surtout de Maman Brunet comme de la femme forte louangée dans la sainte Écriture: mère de 10 enfants, 3 d'entre eux s'envolèrent au ciel en bas âge. De 1929 à 1932, le Seigneur frappa 3 fois encore à la porte ou au coeur de cette Maman généreuse pour appeler à son service 3 des enfants. Chaque fois Mme Brunit dit: OUI. En 1948, lorsque d'un même coup Philippe, son aîné, son prêtre et Gabriel, son benjamin, furent tués dans un accident de la route, c'est dans sa FOI que Mme Brunet puisa le courage d'une double FIAT. Ses deuils et ses autres croix — inévitables en toute vie — furent pour Mme Brunet, qui les accepta chrétiennement, la préparation éloignée à celles de ses toutes dernières années: une cécité progressive ajoutée à une santé affaiblie par l'âge nécessitèrent son hospitalisation. À Montfort elle vécut des jours paisibles et heureux parce que écoulés dans la prière — que de chapelets égrenés — et la fidélité à son Dieu qu'elle rayonnait autour d'elle par sa sérénité, chantant encore, même après ses 100 ans sonnés, ses hymnes de reconnaissance à Celui qui lui prêtait vie.

Rien d'étonnant qu'interrogée sur ce qu'elle dirait lorsque le Seigneur l'appellerait à Lui, qu'elle ait pu répondre: «Je me jetterai dans ses bras.» Ses paroles de Foi et d'amour sont pour tous ceux qui l'ont connue, aimée et qui la pleurent, source d'une espérance active.

La Messe de la Résurrection fut célébrée d'abord en l'église de Sacré-Coeur à Ottawa le 5 septembre et les funérailles eurent lieu le lendemain, vendredi 6 septembre, en l'église du Précieux-Sang à Saint-Boniface où M. et Mme Brunet furent parmi les premiers paroissiens. La messe était célébrée par le père Lemoine, premier curé du Précieux-Sang et aujourd'hui vicaire en ce même endroit, assisté des pères Jalbert et Deshayes, o.m.i.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Saint-Boniface rue Archibald.

Un goûter préparé par les filles de la Croix au 66 Moore, réunissait parents et amis et leur permettait ainsi de porter leurs témoignages d'amitié et de condoléances, à leur et notre chère et grande malade, Soeur Madeleine.

Remerciements

La famille Brunet désire remercier les amis d'Ottawa ainsi que les nombreux parents et amis de Saint-Boniface pour leur présence, leur sympathie et surtout pour leurs prières et offrandes de Messe.

Merci aux Révérends Pères, à l'organiste et à la chorale pour ces chants si pieusement exécutés, au Salon mortuaire Desjardins et à ma communauté pour son chaleureux accueil et goûter délicieux.

S. Claire

Louise Labossière (née Paradis)

À sa résidence à Saint-Léon, le jeudi 1er août 1985 est décédée après une longue maladie, Mme Louise Labossière, âgée de 81 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte son époux Léo; sept garçons: Armand et son épouse Constance de Delta en C.-B., Joseph et son épouse Marcelline d'Edmonton en Alberta, Eugène et son épouse Patricia de Hope en C.-B., Germain et son épouse Raymonde de Saint-Boniface au Manitoba, Alphonse et son épouse June d'Edmonton en Alberta, Edmond et son épouse aimée de Saint-Pierre au Manitoba, Léo-Jules et son épouse Elizabeth de Surrey en C.-B.; cinq filles: Céline et son époux Leonard Maddigan de High Leval en Alberta, Flore et son époux Romain Labossière de Saint-Léon au Manitoba, Antoinette et son époux Ernest Delaquis de Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba, Mechtilde et son époux Marc Dupuis de Saint-Boniface au Manitoba, Estelle et son époux Gilbert Comte de Saint-Léon au Manitoba, ainsi que 49 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants, une soeur Rose Blanchard de Granby P.Q., plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces.

Elle fut précédée par une fille Marielle en 1944, deux garçons, Alfred en 1936 et Jean-Marie en 1944, ainsi que ses parents, trois frères et trois soeurs.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Léon, lundi le 5 août à 13h30. Le père Gérald Labossière, o.m.i. présida les prières, les petites-filles, Lynne Labossière, Jeannine Delaquis et Mondy Labossière ont lu des prières très touchantes d'action de grâces et d'espérance et le père Labossière a lu une lecture appropriée «Ensemble au Paradis».

Dans une petite cérémonie très impressionnante tous les petits-enfants présents sont venus poser chacune rose autour de leur chère grand-maman défunte.

La messe de la Résurrection fut concélébrée par l'abbé Rosaire Lambert, curé de Saint-Léon, le père François Paradis o.m.i. de Duck Bay au Manitoba et le père Gérald Labossière o.m.i. de Saint-Boniface au Manitoba.

Autres ministres de la célébration furent 3 petits-fils: Lionel Dupuis, Daniel et Stéphane Labossière comme servants, 3 petites-filles: Lucille Roch, Louise Reclo et Roseline Préjet comme lectrice; 4 petits-fils: Noël Lesage, Albert Brunel, Jérome Decosse et Luc Boulet pour la collection des offrandes de messes, et la chorale sous la direction de Mme Lorraine Bouvier, exécutèrent de beaux chants appropriés.

Le père Paradis, neveu, fit une homélie très touchante au sujet de sa «tante Louise».

Les porteurs furent six petits-fils: Guy Tremblay, Robert Dupuis, Yves Delaquis, Gilles Labossière, Réal Comte et Marc Labossière. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial de Saint-Léon. La maison Adams de Notre-Dame-de-Lourdes assurait les services funéraires.

Louise Labossière naquit le 11 juillet 1904 à Dunrea au Manitoba, fille d'Alfred Paradis et de Virginie Fortier. Elle épousa Léo Labossière le 26 octobre 1927 à Dunrea au Manitoba et ensuite s'installa à Saint-Léon au Manitoba jusqu'à son décès.

Louisse lasse le souvenir d'une femme chrétienne, épouse, mère, grand-maman et amie très dévouée, toujours souriante et chaleureuse envers tous ceux qui l'ont connue.

Elle a connue les peines et les misères et une grave maladie de coeur qu'elle accepta avec sa grande foi envers son Créateur et une confiance inébranlable en la Sainte Vierge.

Elle ne sera jamais oubliée. Qu'elle repose en paix!

La famille Léo Labossière désire remercier chaleureusement tous ceux qui se firent des leurs lors des funérailles et de nombreux séjours à l'hôpital de leur chère épouse, mère et grand-maman, soit par des prières, offrandes de messe, assistance aux funérailles, messages de sympathie, bouquet de fleurs et aide de diverses façons.

Merci à l'abbé Lambert, aux pères Paradis et Labossière, Mme Bouvier et la chorale, organiste, les porteurs, les servants, les lecteurs, la Ligue des femmes catholiques pour le goûter et les médecins et le personnel de l'hôpital de Swan Lake pour leurs bons soins.

Tout geste posé fut grandement apprécié et demeurera dans nos souvenirs.

PRIÈRE À SAINT JUDE

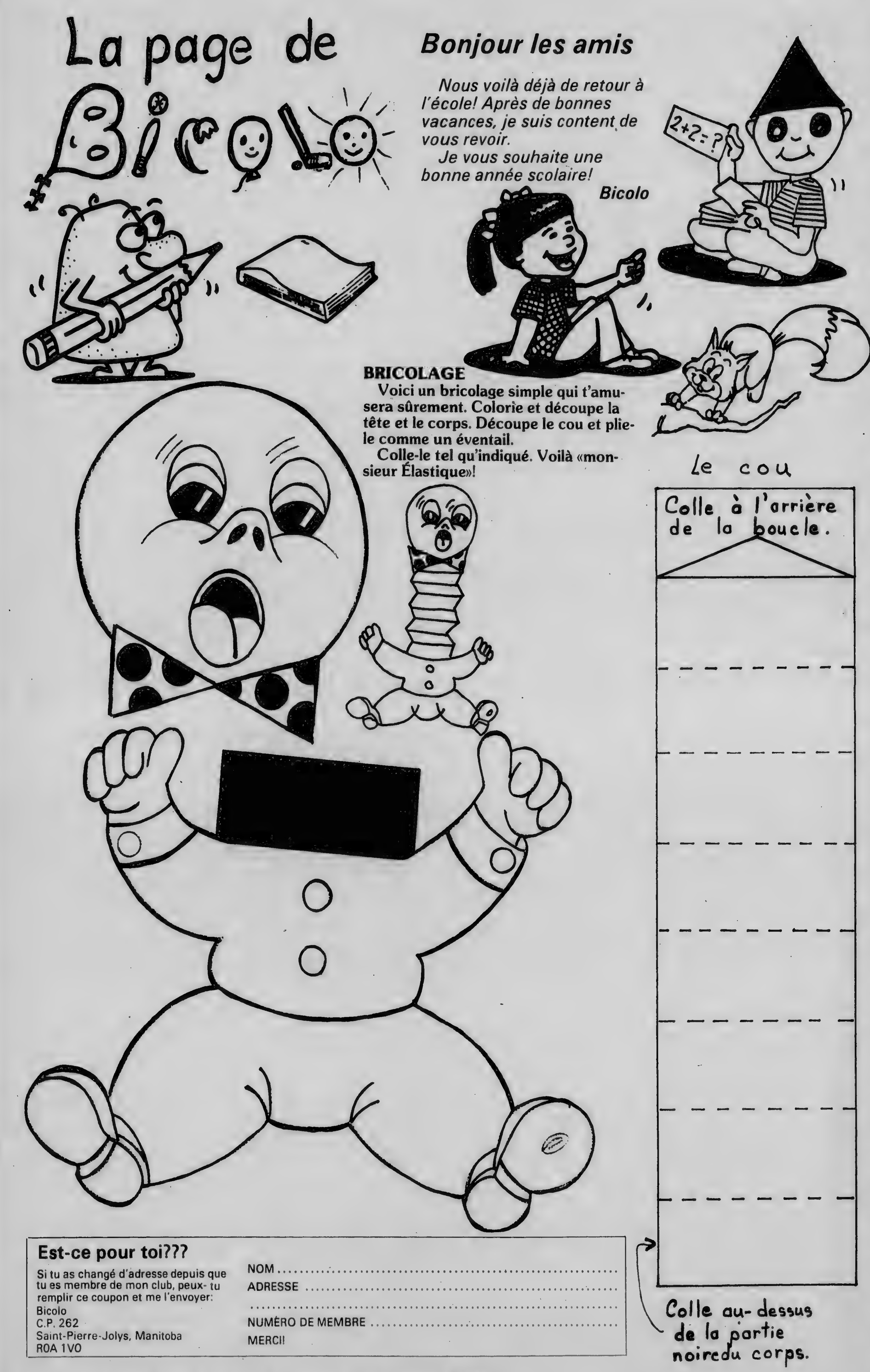
Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Église vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô Saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il

Saint-Jude, priez nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent. **signé B.B.**



Bonjour les amis

Nous voilà déjà de retour à l'école! Après de bonnes vacances, je suis content de vous revoir.

Je vous souhaite une bonne année scolaire!

Bicolo

BRICOLAGE

Voici un bricolage simple qui t'amusera sûrement. Colorie et découpe la tête et le corps. Découpe le cou et plie-le comme un éventail.

Colle-le tel qu'indiqué. Voilà «monsieur Élastique»!

Est-ce pour toi???

Si tu as changé d'adresse depuis que tu es membre de mon club, peux-tu remplir ce coupon et me l'envoyer:
Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0

NOM ....
ADRESSE ....
....
NUMÉRO DE MEMBRE ....
MERCI!



Mes amis m'écrivent...

Cher Bicolo,
Merci beaucoup pour le beau cadeau que tu m'as envoyé pour le concours de Louis Riel. J'aime bien le livre de Martine et surtout l'ensemble pour faire des bulles!
J'ai hâte au prochain concours!

Ton amie,
Joanne Verrier, La Broquerie

Cher Bicolo,
Merci pour la boussole et le beau livre. Je vais bien m'en servir. Bonnes vacances!

Ton ami,
Joël Lemoine, Sainte-Agathe

Cher Bicolo,
Un gros merci Bicolo de mon petit frère et de moi pour les beaux livres et les petits avions. Nous nous amusons beaucoup avec tes prix.

De Greg Fleury, Headingley

Cher Bicolo,
Un gros merci pour les beaux cadeaux que tu nous as envoyés comme prix au concours Riel. La tente et le canif serviront cet été; le jeu et les livres servent déjà.

Merci beaucoup!

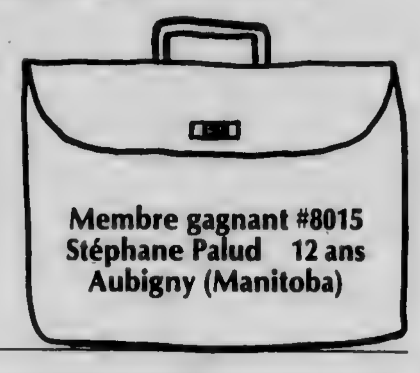
Donald et Rosanne Legal, Sainte-Anne

Cher Bicolo,
Merci beaucoup pour le beau cadeau. Je me suis amusé avec le jeu et le livre durant les vacances d'été.

Ton ami,
Stéphane Lapointe, Sainte-Agathe

Merci beaucoup Bicolo pour le beau livre de Buck Danny et la belle boussole. Je vais l'utiliser souvent quand je vais faire du camping.

Ton ami,
Patrick Lemoine



Ris... Rions... Riez!

Dans la classe...
— Vous restez muet? Ma question vous embête? demande le professeur.
— Mais non, Monsieur! Mais non! Ce n'est pas la question qui m'embête, c'est la réponse.

Tit-Jean a de mauvaises notes en classe. Il parle avec envie d'un camarade qui, lui, est toujours dans les premières places.
— Voilà, dit le papa de Tit-Jean, un garçon dont je voudrais être le père!
— Certainement pas!
— Pourquoi donc?
— Parce que son père est décédé...

mot mystère

(9 lettres)

E	R	i	A	R	T	S	U	O	S
N	O	P	E	E	O	Q	S	C	N
O	E	E	S	S	T	U	N	H	O
i	M	R	A	T	A	O	i	i	i
T	M	R	B	E	L	T	O	F	T
i	O	A	T	M	i	i	M	F	C
D	S	U	L	P	O	E	O	R	A
D	i	V	i	D	E	N	D	E	R
A	X	N	R	U	E	T	C	A	F
M	U	L	T	i	P	L	i	E	R

Avec ces termes de mathématiques, découvre le mot caché.

addition
base
chiffre
dividende
facteur
fraction
moins
multiplier
nombre
plus
quotient
reste
six
somme
soustraire
total

Réponse: Mot caché
Opération

La vie sociale

est une rubrique mise GRATUITEMENT à la disposition des abonné(e)s de la Liberté

Vie sociale

Naissance

Chantal, Rachelle **Fulkerson**, enfant de Triss et Lucie Fulkerson, née le 26 avril 1985. Parrain et marraine, Gordon et Gail Smadella.

Renée, Thérèse **Fulkerson**, enfant de Triss et Lucie Fulkerson, née le 26 avril 1985. Parrain et marraine, Florian et Odile Péloquin.

Shalynn, Marie **Fouillard**, 5 livres 5 onces, fille de Gérard et Shawna de Saint-Lazare, née le 14 août.

Stéphane Paul Joseph **Normandeau**, 8 livres 5 onces, 21 1/2 pouces, né le 27 juin 1985. Fils de Gisèle (Ayotte) et Gilles Normandeau et petit frère pour Sylvie et Daniel. Parrain et marraine: Evelyn (Ayotte) et Bernard Trudeau. Grands-parents: Claude et Hortense Ayotte et Paul et Denise Normandeau.

Serge Danic **Vincent** est né le 11 août 1985. Les grands-parents sont Marc et Thérèse Bourrier de Notre-Dame-de-Lourdes et Carolus et Florence Vincent de St-Georges.

Baptême

Michel Paul Joseph Maurice **Trudeau** fils de Jacques et Suzanne (née Toupin) d'Ile-des-Chênes, né le 28 août et baptisé le 8 septembre. Parrain et marraine: Réal Lizée et Estelle Watson.

Michel Roger Maurice, 7 livres 3 onces, fils des époux Claude et Doris **Poiron**, le 26 juillet 1985. Grands-parents de Somerset: M. et Mme Maurice Routhier et M. et Mme Roger Poiron.

Eric Richard, 8 livres 12 1/2 onces, fils des époux Richard et Pauline **Routhier**, le 14 juillet 1985. Grands-parents: Irénée et Lorraine Routhier, Émile et Yvette Labossière tous de Somerset.

Yvan Lionel Joseph **Gauthier**, de La Broquerie, fils de Lionel Gauthier et Gisèle Marion, petit frère pour Patrick, né le 20 juillet 1985. Baptisé le 25 août 1985; parrain et marraine: Lorette et Gilbert Rioux de St-Pierre-Jolys.

Le 27 juillet, Mark **Labossière**, fils de M. et Mme Henri L. Labossière de Somerset et Carleigh Randall, fille de M. et Mme George Randall de Crystal City.

Mariage

Carole **Trudeau**, fille de Lucien et Emma d'Ile-des-Chênes et Robert **Roy**, fils de M. et Mme Gérard Roy de Saint-Pierre-Jolys le 7 septembre en l'église Notre-Dame de la Miséricorde.

Jo-Anne **Selby** et David **Haney**, de Saint-Lazare, le 31 août.

Mireille **Péloquin**, fille de Jacques et Adèle Péloquin de Laurier et de Michael **Dunn**, fils de Philip et Irene Dunn, de Lachine, Québec, le 20 juillet en la Cathédrale de Saint-Boniface.

Décès

Antoinette **Daigle**, veuve de Joseph Daigle, anciennement de Mariapolis et Somerset, décédée à l'Hôpital Taché le samedi 24 août. Funérailles à Somerset le 27 août 1985.

Camiel **D'Hoore**, décédé le 1er septembre à l'Hôpital Saint-Boniface à l'âge de 72 ans, 10 mois, époux d'Isabelle Labossière et père d'Ilene Thévenot, Léa Gasper et Roger. Funérailles à Somerset le 3 septembre 1985.

Joseph (Jeff) **De Vos**, décédé le 4 septembre 1985, à l'âge de 72 ans, à son domicile, époux de Mary Van Damme, père de John et Robert. Funérailles à Somerset le 7 septembre.

Dorilla **Champagne**, née Trudeau, âgée de 84 ans, décédée le 17 août 1985 à l'hôpital de Ste-Anne.

Éva **Moreau**, veuve de Joseph (Pitou) Lesage, anciennement de Cardinal et St-Lupicin, résidante du Manoir de Somerset, le mardi 13 août 1985, à l'âge de 80 ans, mère d'Odile Lussier, Annette Sowrey, Roland et Roméo. Funérailles et inhumation le vendredi 16 août 1985, paroisse de La Nativité, Somerset.

La Manitoba Teachers' Society
requiert immédiatement un(e)

secrétaire bilingue

pour travailler dans le département du service au personnel.

Responsabilités: travail général de secrétaire en anglais et en français, remplaçant sur une base régulière la standardiste.

Qualités: dactylographie — 55 mots la minute, sténographie désirable mais pas essentielle, bonnes qualités de communication en anglais et en français. Expérience de standardiste et/ou connaissance du traitement de textes un atoût.

Salaire annuel: 15 659$ à 22 059$ (niveau spécifique de salaire à être déterminé d'après l'expérience de travail).

Excellentes conditions de travail et bénéfices marginaux.

S'il vous plaît faire parvenir votre demande, avec résumé de vos qualifications et de votre expérience de travail à:

Adjointe administrative
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba)
R3J 3H2

Commission canadienne des transports — Canadian Transport Commission

REQUÊTE EN AUTORISATION D'EXPLOITER UN SERVICE AÉRIEN COMMERCIAL ENTRE LES POINTS KENORA (ONTARIO), CANADA ET MINNEAPOLIS (MINNESOTA), É.-U.

Projet de service no SPN007

Conformément aux dispositions des Notes diplomatiques ETT 1483 et 300 échangées par les gouvernements du Canada et des États-Unis d'Amérique le 21 août 1984, le transporteur aérien canadien suivant a demandé au Ministre des Transports l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial international régulier entre points déterminés (classe 9-2) afin de pouvoir assurer le transport en commun de personnes, de marchandises et de courrier, desservant les points Kenora (Ontario), Canada et Minneapolis (Minnesota), É.U.

Austin Airways Limited No 8028 au Rôle

Faisant suite à cette requête et conformément à l'article 19 de la Loi sur l'aéronautique, le Ministre des Transports a demandé à la Commission d'entreprendre la sélection d'un transporteur aérien canadien pour exploiter un service entre les points ci-haut mentionnés conformément aux dispositions des Notes ETT 1483 et 300 portant sur les autorisations automatiques et de délivrer un permis au transporteur sélectionné conformément à l'article 16 de la Loi.

En conséquence, toute personne intéressée peut soumettre une requête pour exploiter un service aérien commercial entre les points Kenora (Ontario), Canada et Minneapolis (Minnesota), États-Unis d'Amérique, utilisant des aéronefs ayant une capacité certifiée n'excédant pas 60 passagers et une capacité de charge payante n'excédant pas 18,000 livres, et ce directement au Comité des transports aériens. Pour qu'une requête soit incluse dans le processus de sélection, elle devra être postée ou remise au Secrétaire du Comité au plus tard le **14 octobre 1985.**

En raison du caractère particulier du processus qui s'appliquera et conformément aux dispositions de l'alinéa 16(2) des Règles générales de la Commission canadienne des transports, des règles de procédures spéciales régiront le processus de sélection.

Sur demande, le Comité fera parvenir à toute personne les détails portant sur les règles de procédures régissant le processus de sélection ainsi que des copies du Guide Général pour la préparation des requêtes de services régionaux, locaux et de navette. Pour information, s'adresser à Monsieur J. K. Osterhout, Chef, Division des permis au numéro (819) 997-6226.

Toute demande auprès du Comité doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aérien à Ottawa (Ontario) K1A 0N9.

J. K. Osterhout
Le Directeur suppléant
Direction des permis
Comité des transports aériens
Ottawa (Ontario)
K1A 0N9

Canada



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services énumérés ci-dessous, adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201-269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 15h00, (heure normale du centre) à la la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372.

PROJET

No. 750085 — AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA
Winnipeg (Manitoba)
Immeuble Kensington
275, avenue Portage
Rénovations aux 14e et 17e étage

Les documents de soumission peuvent également être consultés à l'Association des constructeurs de Winnipeg.

Date limite: **le jeudi 19 septembre 1985**
Dépôt: **Aucun**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14 h, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées à Transports Canada, Surintendant régional, Gestion du matériel, 15e étage, 333, rue Main, B.P. 8550, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant le dépôt fixé à l'adresse ci-dessus.

PROJET 2352-85-10
DOSSIER M-4554
REMPLACEMENT DE LA TOUR PIVOTANTE DU RADIOPHARE ET TRAVAUX CONNEXES, À L'AÉROPORT DE DAUPHIN, DAUPHIN (MANITOBA).

DATE LIMITE: le 18 septembre 1985, à 14h, heure locale

DÉPÔT: Chèque bancaire de 25$.

PROJET 2352-85-61
DOSSIER M-4555
CONSTRUCTION D'UN EMPLACEMENT DE N.D.B., À L'AÉROPORT DE BRANDON, BRANDON (MANITOBA).

DATE LIMITE: le 18 septembre 1985, à 14h, heure locale

DÉPÔT: Chèque bancaire de 25$.

DIRECTIVES

La garantie à l'égard des plans et devis doit être versé sous forme de chèque bancaire payable à l'ordre du Receveur général du Canada. Cette garantie sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère et être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission.

Chacun des projets décrits possède ses propres documents de soumission et chacun d'eux doit faire l'objet d'une offre séparée. Les entrepreneurs peuvent présenter des soumissions pour un, plusieurs ou tous les projets décirts.

Pour tout renseignements d'ordre technique, composez le (204) 949-3825.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, composez le (204) 949-4329.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Canada



La fresque historique
d'Odette Carignan de Ponteix

MON HOMESTEAD MES AMOURS

est maintenant disponible dans les librairies francophones ou aux
ÉDITIONS LOUIS RIEL,
C.P. 3663, Régina S4P 3N8
au prix de 5,50$

Bon de commande pour
MON HOMESTEAD MES AMOURS

Nom: .... Prénom(s) ....

Adresse: ....

Code postal: .... Téléphone: ....

Veuillez m'adresser . exemplaire(s) à $5.50 l'unité.

(Ajouter 50 cents par volume ou groupe de deux volumes pour frais de port et de manutention)
Ci-joint, chèque ou mandat de: $ ....

Visa: carte No: .... Date d'expiration: ....

Signature: ....



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14 h, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées à Transports Canada, Surintendant régional, Gestion du matériel, 15e étage, 333, rue Main, B.P. 8550, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant le dépôt fixé à l'adresse ci-dessus.

PROJET 2352-85-56
DOSSIER M-4556
MODIFICATIONS EN RATTRAGE AFIN D'AMÉLIORER LE RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE DE L'AÉROGARE, DU BÂTIMENT DES OPÉRATIONS, DU GARAGE-ATELIER, ET TRAVAUX CONNEXES, À L'AÉROPORT DE LYNN LAKE, À LYNN LAKE (MANITOBA).

DATE LIMITE: le 3 octobre 1985, à 14h, heure locale

DÉPÔT: Chèque bancaire de 25$.

Les documents de soumission peuvent être consultés aux Associations des constructeurs de Winnipeg (Manitoba) et Prince-Albert (Saskatchewan).

INSTRUCTIONS

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être versé sous forme de chèque bancaire payable à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour tout renseignements d'ordre technique, composez le (204) 949-4622
Pour tout renseignements concernant l'appel d'offres, composez le (204) 949-4329.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DÉCISION

Décision CRTC 85-713. **Winnipeg Videon Incorporated, Greater Winnipeg Cablevision Limited.** Secteur de Winnipeg (MB) Approuvé — Distribution du signal de CKND Winnipeg au lieu du signal de KTHI-TV (ABC) Fargo (North Dakota) lors du Téléthon Jerry Lewis les 1er et 2 septembre 1985.

Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du CRTC peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du CRTC et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du CRTC en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

CRTC — Avis public 1985-200. **TÉLÉDISTRIBUTION DE SERVICES SPÉCIALISÉS.** Dans l'avis public 1985-174 du 2 août 1985 intitulé Télédistribution de services spécialisés, le Conseil invitait les titulaires de licences de services spécialisés, de télévision payante et de télédistribution, et d'autres parties intéressées de l'industrie de la radiodiffusion et du public, à lui formuler des observations sur la télédistribution de services de télévision payante et spécialisé. Dans une lettre au Conseil le 13 août 1985 au sujet de l'avis public 1985-174, l'Association canadienne de télévision par câble affirme en partie que (TRADUCTION): «Il nous est impossible d'obtenir un consensus des représentants de l'industrie et de recueillir l'information nécessaire et encore moins de fournir des réponses satisfaisantes aux questions soulevées par le Conseil, d'ici la date limite du 13 septembre 1985.» Pour cette raison, le Conseil annonce le prolongement de la date limite de soumission des observations concernant l'avis public CRTC 1985-174, du 13 septembre 1985 au **15 octobre 1985.** Les observations devront être adressées au Secrétaire Général, CRTC, Ottawa (ON) K1A 0N2.

Canada

BOURSES DU CONSEIL DES ARTS DU CANADA AUX ARTISTES PROFESSIONNELS

Bourses "A" pour artistes

Destinées aux artistes dont la contribution à leur discipline est reconnue sur le plan national ou international depuis plusieurs années et qui sont toujours actifs.

Dates limites:
1er avril, 1er octobre, selon les disciplines.

Bourses "B" pour artistes

Destinées aux artistes qui ont terminé leur formation de base et sont reconnus comme professionnels.

Dates limites:
1er avril, 1er octobre, 1er décembre, selon les disciplines.

Bourses pour ouvrages de non-fiction

Destinées aux auteurs qui ont publié au moins un livre de non-fiction (biographie, étude, essai et critique). Les livres savants ne sont pas acceptés.

Dates limites:
1er mai, 1er novembre.

Pour obtenir la brochure **Aide aux artistes**, s'adresser au
Service des bourses
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

Cette brochure offre aussi des renseignements sur les Bourses de projet et les Bourses de voyage.



ARCHITECTURE • ARTS VISUELS
CINÉMA • CRÉATION LITTÉRAIRE
DANSE • MULTIDISCIPLINARITÉ
MUSIQUE • NON-FICTION
PERFORMANCE • PHOTOGRAPHIE
THÉÂTRE • VIDÉO

SERVICE DE CONSEILLER

Le Service de conseiller est à la recherche d'un(e)

COMMIS/DACTYLO/ RÉCEPTIONNISTE

La personne doit aimer travailler avec le public, être efficace, responsable, enthousiaste et bilingue. La rémunération sera en fonction des qualifications et expérience.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 15 septembre 1985 à l'attention de:

Gilles Beaudry
Service de conseiller
261, rue DesMeurons
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2M9



PERIMETER AVIATION LTD. REQUÊTE EN VUE D'EXPLOITER UN SERVICE AÉRIEN COMMERCIAL

Perimeter Aviation Ltd. a demandé l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial entre points déterminés (classe 3) pour le transport de personnes, de marchandises et de courrier au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A, B, C et D afin de desservir les points Winnipeg (Manitoba); Kenora et Fort Frances (Ontario).

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le **15 octobre 1985**, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa, K1A 0N9.

R.W. Pasternak
Division des permis intérieurs
pour le directeur suppléant
Direction des Permis
Comité des transports aériens.

Canadä



Les Blés au Vent

La chorale des Blés au Vent est à la recherche de chanteurs. Si vous voulez vous joindre à la chorale, appelez: **Louise au 255-9548 ou Guy au 255-9560.**

La Division scolaire de Saint-Boniface

recherche des

enseignant(e)s qualifié(e)s

pour faire de la suppléance à tous les niveaux dans les écoles françaises et d'immersion.

On demande aussi des suppléants en musique, éducation physique, harmonie, guitare, etc.

S'il vous plaît faire parvenir votre curriculum vitae à:

Mme Germaine Marion
Secrétaire administrative
Division scolaire de Saint-Boniface
50, chemin Monterey
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1X1

SECRETAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Description de tâches:
— Assurer la réception et répondre au téléphone
— Dactylographie
— Toutes autres tâches confiées par la gérante

Exigences:
— Bonne connaissance des deux langues officielles
— Doit pouvoir travailler avec le public et avoir de l'initiative
— Expérience en secrétariat
— Connaissance en informatique serait un atout

Salaire: — 14 500$ à 20 800$/an

Entrée en fonction: — le 24 septembre 1985

Que tous(tes) les intéressé(e)s téléphonent au 237-7390 ou fassent parvenir leur demande par écrit avant le **20 septembre 1985** à:

La Liberté
C.P. 190 Boite 5
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9

L'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan

est à la recherche d'un(e)

directeur(trice) général(e)

Fonctions:
Le directeur(trice) général(e) est responsable d'assurer l'élaboration des objectifs de l'association, la mise en oeuvre des programmes, la réalisation et l'évaluation des projets ainsi que la gestion du personnel et des biens de l'A.C.F.C.

Exigences:
— gestionnaire capable d'atteindre des résulats fixés par les élus;
— une influence positive sur les membres de l'équipe provinciale pour la réalisation d'objectifs spécifiques;
— capacité d'analyse et de planification;
— facilité de communication avec le membership, les dirigeants, les employés ainsi que la population en général;
— attitude favorisant l'exercice du rôle des élus dans la gestion de l'A.C.F.C.

Qualifications:
— une formation universitaire ou autre en administration ou dans un domaine connexe;
— connaissances et expériences dans la gestion d'une organisation à structure élective.

Salaire: négociable.

Entrée en fonction: selon une entente avec le Bureau de direction.

Vous êtes prié(e)s de faire parvenir votre curriculum vitae et vos références avant le **21 septembre 1985** à:

Monsieur Liguori Leblanc
Président de l'A.C.F.C.
1013, rue Cavers
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 0Z5

La Division scolaire de Saint-Boniface

recherche un(e)

enseignant(e)

pour les cours suivants: Français 100, Français 105 et Anglais 100 au Collège Louis-Riel. L'enseignant(e) devra adhérer à la philosophie de l'école française et s'engager activement dans les activités parascolaires et la vie française de l'école. Poste à temps partiel (.71).

Date d'entrée en fonction: **le 28 août 1985.**

Prière de prendre contact avec:
M. Roger Druwé
Directeur
Collège Louis-Riel
585, rue Saint-Jean-Baptiste
Winnipeg (Manitoba) R2H 2Y2
Tél.: 237-8927



Transport Canada Air — Transports Canada Air

AVIS AUX CLIENTS DU SERVICE DE STATIONNEMENT PUBLIC

AÉROPORT INTERNATIONAL DE WINNIPEG

Transports Canada met en vigueur de nouveaux tarifs pour le stationnement des voitures dans le terrain de stationnement public de l'aéroport international de Winnipeg. Les changements aux tarifs actuels entreront en vigueur à compter du 3 septembre 1985. Les changements sont énumérés ci-dessous.

Première demi-heure	0,65$
Deuxième demi-heure	0,70$
Deuxième heure	0,75$
Troisième heure	0,75$
Quatrième heure	0,75$
Cinquième heure	0,75$
Sixième heure	0,75$
Tarif maximum quotidien	5,75$

Canadä



COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-BONIFACE

COURS D'INFORMATIQUE

Séminaire sur IBM pc.

Les séminaires en informatique s'adressent à tous ceux et celles qui s'intéressent aux nombreuses applications de l'informatique dans le monde des affaires: chiffriers (spreadsheet) ou bases de données (data base).

Offert les mardis et jeudis de 18h à 21h (12 heures)
Frais d'inscription: 125$ (disquette incluse)

Lotus 123, un outil de gestion: du 17 septembre au 26 septembre 1985
Lotus 123, un outil de gestion: du 15 octobre au 24 octobre 1985
DBase III, un outil de gestion: du 12 novembre au 21 novembre 1985
Lotus avancé: du 3 décembre au 12 décembre 1985

Certificat en informatique appliquée

Les cours du certificat s'adressent à toute personne désireuse d'acquérir une expérience pratique de l'intégration informatique dans un cadre technique professionnel ou autre. Les cours sont d'une durée de 45 heures.

INF 100 Fondements de l'informatique

Structure et programmation des micro-ordinateurs. Introduction au Basic. Organisation des fichiers. Les aspects légaux et sécuritaires.

Offert le lundi soir à partir du 9 septembre de 19h à 22h.

INF 200 Programmation 1

Logique de programmation. La structure du Langage BASIC. Projets d'application dans des champs reliés à l'entreprise en général. Offert le mercredi soir à partir du 11 septembre de 19h à 22h.

Frais d'inscription aux cours: 75$

Crédits: 3 crédits dans le cadre du certificat en informatique appliquée.
Prérequis: 12e année ou expérience jugée pertinente.

Inscription:
Collège communautaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (MB)
(Téléphone: 233-0210)



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

CRTC — Avis public 1985-198. Le CRTC a été saisi de la demande suivante: **Greater Winnipeg Cablevision Limited** 5. WINNIPEG (MB) Demande (851418400) présentée par GREATER WINNIPEG CABLEVISION LIMITED. en vue de modifier la licence pour l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Winnipeg, en augmentant le taux mensuel maximal autorisé de 6,10$ à 6,35$. Le taux mensuel maximal actuellement en vigueur fut autorisé le 15 septembre 1983 (Décision CRTC 83-813). La demande peut être examinée chez: 930, avenue Nairn, Winnipeg, R2L 0X8.

Quinconque peut consulter la documentation complète touchant cet avis aux bureaux du titulaire de licence dont l'adresse est donnée ci-haut; au CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 Promenade du Portage, pièce 561, Hull (Québec); et aux bureaux régionaux du CRTC: Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3.

Les interventions doivent être envoyées au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et copie conforme à la requérante le ou avant le **4 octobre 1985**. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du CRTC (819(997-1328 ou 997-1027, ou les Services d'information du CRTC à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional de Winnipeg (204) 949-6306.

Canadä

Il est grand temps d'être sensibilisé

La lettre de Mme Allard, ainsi que la réponse dans La Liberté du 30 août 1985 de M. Laurent Desjardins m'incite aujourd'hui à les appuyer et à vous parler du droit de la personne âgée de pouvoir converser dans la langue de son choix.

Que penser d'une société qui «doit maintenant s'assurer» que les personnes âgées puissent converser dans la langue de leur choix? N'est-ce pas déplorable de constater que l'indifférence a régné en nous au point où nous devons faire face à cette réalité choquante: ces personnes âgées qui ont travaillé toute leur vie à la sueur de leur front à sauvegarder leur culture et leur langue en sont maintenant privées!

Ils ont parlé le français à la maison, ils ont dit la prière en famille en français, ils ont chanté et vécu en français et en 1985, certains se font demander: «*Dearie, did you pass your water today?*»

Je vous ai déjà parlé de la zone d'insécurité que crée pour la personne âgée, surtout au début de son séjour, les centres d'hébergement. Qu'il soit Allemand, Ukrainien, Polonais, Anglais ou Français, plus le vieillard devient sénile, plus il a le besoin essentiel d'être desservi dans sa langue. **C'est sa seule et dernière sécurité.** Il a perdu le contrôle de son corps, de sa pensée, de son environnement et il vit parmi des étrangers!

M. Desjardins donne comme exemple le Centre hospitalier Taché qui a 55% d'employés et 52% de résidants francophones.

À premier abord, cela semble parfait. Cependant, nous devons faire face à la réalité manitobaine et nous poser les questions suivantes: De ce 55% d'employés, combien parlent encore le français?... que ce soit chez eux ou au travail, et quel pourcentage s'exprime vraiment en français au résidant francophone?

Qu'arrive-t-il si la majorité des employés francophones travaillent au lavoir et dans les cuisines? Qu'arrive-t-il si l'infirmière, le médecin ou la travailleuse sociale ne sont pas bilingues? Combien de ces institutions de santé desservant la communauté franco-manitobaine sont gérées en français ou du moins dans les deux langues?

Quand la personne âgée se présente ou qu'elle appelle à l'hôpital Saint-Boniface, a-t-elle accès à un employé bilingue?

Que penser d'une directrice d'activités unilingue anglaise embauchée pour organiser les activités de personnes âgées francophones? On ne considèrerait jamais embaucher une personne unilingue française pour desservir des résidants anglophones!

Loin de moi l'idée de critiquer les soins et de douter du dévouement de tous ceux oeuvrant dans le domaine des soins de santé. Au contraire, chapeau bas! Cela requiert des gens dévouées, exceptionnels: c'est beaucoup plus qu'un travail, c'est une vocation!

Cependant, en dépit de ces excellents services de santé (car *le Manitoba est privilégié*), **il est grand temps d'être sensibilisé aux besoins particuliers ethniques de nos personnes âgées.**



Maria CHAPUT-ARBEZ

L'auteure détient un certificat en gérontologie et a été directrice adjointe à la Villa Youville de 79 à 84.

COMMENTAIRE

Il y a plusieurs façons de mourir: le cancer, les crises cardiaques, les accidents. Il y a des facteurs qui apportent la joie, conséquemment la vie. Et il y a des facteurs qui apportent la peine et conduisent à la mort.

Il y a un vieux dicton qui parle de «mourir à petit feu». N'est-ce pas ce qui arrive à la personne âgée, sénile, qui intérieurement se débat à sa façon pour survivre et qui doit communiquer dans une langue qui lui est étrangère?

Qui, parmi nous revendique spécifiquement pour ceux qui nous ont donné cette force de conviction, ce désir et ce besoin de vivre en français? Qui le fera *pour nous* quand viendra notre tour?

Peut-on espérer qu'après 100 ans d'assimilation, nous pourrons, malgré tout, corriger?...

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants:
moins de 20 mots *(5$ ou 7,50$ pour deux semaines)*;
21 à 28 mots (6$ ou 9$);
29 à 35 mots (7$ ou 10,50$);
35 à 42 mots **au maximum** *(8$ ou* **12$** *pour deux semaines)*.

VEUT ACHETER des meubles très âgés. Si vous en avez, téléphonez Nicole au 233-6622.
831-

LOTS DE SÉPULTURE à vendre au cimetière Green Acres. Pour plus d'information composez le 233-2616.
19-

PRÉCEPTRICE bilingue, qualifiée, certifiée. Pour enfants et adultes. Enseignement individuel ou par groupes. Veuillez composer le 237-6027 après 15h.
9-

À VENDRE: Stores verticaux faits sur mesure. Prix imbattables. Tél.: 269-0088.
863-

À LOUER: bâtiment détaché de 830 pieds carrés au centre du village de Sainte-Anne. Idéal pour bureau d'affaires, petit magasin, boutique... possession immédiate. Composez le 1-422-5985.
14-

JE GARDERAIS des enfants chez moi à la semaine ou à la journée, à Saint-Vital. Références disponibles. Pour information — 253-1030.
10-

À VENDRE: deux matelas en bon état, un lit double et un lit simple. 50$; planche à repasser 18$, aussi un bon manteau d'hiver pour dame, doublure en duvet, réversible gris et bleu, taille 18: 80$. Composez le 774-2111.
20-

À VENDRE: Terrain de 9 acres, 35 milles de Winnipeg entre le chemin Ste-Marie et la rivière, bonne maison, garage triple, étable etc. Composez le 882-2241.
21-

À LOUER: pour hommes, 2 chambres à coucher, nourri, logé et blanchi, proche du Collège de Saint-Boniface. Composez le 237-6273.
22-

RECHERCHE des livres français pour enfants de 4 à 10 ans. Composez le 256-9973 après 18h.
23-

À LOUER: chambres rue Des Meurons près du Collège, cuisine et salle à manger communes, laveuse, sécheuse, stationnement inclus, pour le 1er octobre. Composez le 255-0265.
24-

JE GARDERAIS des enfants de 3 ans et plus chez moi à Saint-Boniface. Appelez Johanne 233-8920.
25-

RECHERCHE une gardienne pour un garçon d'un an à domicile ou chez elle (Saint-Boniface) du lundi au vendredi. Composez le 235-0715 après 17h.
26-

À VENDRE: Tracteur John Deere 4020-1972-96 forces motrices, (fermé et air climatisé). Tracteur à chenille avec dozer, TD6, série 62. Tous les deux en très bon état. Contactez Pierre LaRoche au 233-6034.
15-

Al, Evelyne et Guy entre C3-B et M1

Les résidants du quartier nord du vieux Saint-Boniface ont eu leur mot à dire. Les propriétaires aussi. Le comité communautaire a dit ni oui ni non au rezonage de Scott, Screen and Wire.

En attendant la décision finale du Conseil de ville, résidants et propriétaires devront mettre tous leurs espoirs entre les mains de leurs échevins.



Lucien CHAPUT



Guy Savoie, Evelyne Reese, Al Ducharme et Gerry Ducharme: Il aurait fallu la sagesse de Salomon...

POINT de CONTACTS

Le carrefour de l'actualité municipale

Le dossier en question traine depuis plus d'un an. Scott Screen and Wire, Ltd. le propriétaire d'un lot de deux acres et demi à l'angle des rues LaVérendrye et Saint-Jean-Baptiste, a demandé un changement de zonage. On veut passer d'un zonage M1 *(secteur à usage industriel léger)* à un zonage C3-B *(secteur de groupe d'immeubles commerciaux à conditions particulières).*

Les résidants du quartier s'opposent à ce changement. D'après eux, le zonage du quartier nord du vieux Saint-Boniface devrait être, comme cela avait été stipulé dans le plan d'aménagement du quartier du vieux Saint-Boniface *(Action Area Plan)*, **résidentiel.**

Le 10 septembre, les quatre échevins du Comité communautaire Saint-Boniface/Saint-Vital ont rendu leur décision. Evelyn Reese et Guy Savoie ont voté pour la modification de zonage. Gerry et Al Ducharme ont voté contre.

Le résultat de ce vote semble être un non-décision. Détrompez-vous.

D'abord, le dossier a franchi une étape: il ira au Comité de l'environnement de la ville.

Ensuite, le vote d'égalité signifie tout simplement que le Comité communautaire ne fait pas de recommandations.

Bien que les résidants ne puissent pas plaider leur cause au comité de l'environnement, ils connaissent maintenant la façon de penser de trois des quatre échevins. Seul Gerry Ducharme *(quartier Seine Valley)* n'a pas dévoilé ses raisons pour voter contre. Voici la substance de leur explication.

Al Ducharme *(quartier Glenlawn).* Le propriétaire a des droits. Puisque le propriétaire a acheté une propriété zonée industrielle, on ne peut pas changer le zonage si le propriétaire s'y oppose sans offrir un dédommagement pour ses pertes. **On ne peut pas lui offrir de compensation monétaire et le changement de zonage limiterait trop la possibilité de vendre cette propriété.**

Evelyne Reese *(quartier Langevin).* Si on accorde autant de droit au propriétaire, une ville ne serait jamais améliorée. C'est la ville qui a donné aux propriétaires le droit de s'en servir comme site industriel.

C'est aussi la ville qui a désigné les propriétés «**résidentiel**» autour de l'usine. **De ce fait, et à travers les années, la propriété industrielle n'a plus les mêmes droits que par le passé.** Le zonage du passé ne devrait pas empêcher le Conseil de tenter d'améliorer un quartier.

Guy Savoie *(quartier Taché).* Pour l'échevin du quartier où est située la propriété en question, même si les conseillers changeaient le zonage d'industriel à résidentiel, les propriétaires seraient dans leurs droits de poursuivre la ville en cour. Et la ville perdrait.

En proposant de changer le zonage d'industriel à commercial, cette modification aurait de meilleures chances d'être acceptée par la ville. **En plus, à long terme, les objectifs du plan d'aménagement du quartier seraient atteints. On se débarrasserait une fois pour tout des sites zonés industriels.**

De plus, en zonant la propriété «commercial», les propriétaires pourraient la vendre à profit pour ensuite aller installer l'usine ailleurs. En limitant les usages commerciaux, les intérêts des résidants seraient en quelque sorte protégés lorsque la propriété changerait de mains.

Des positions à retenir. On le comparera quand le dossier passera au conseil de la ville.

Comment ça, c'est de leurs affaires?

Un propriétaire ne peut pas, en réalité, faire ce que bon lui semble sur sa propriété. L'usage qu'il fait de son terrain, ce qu'il construit sur la propriété et ce à quoi sert l'édifice sont sujet à des règlements de zonage (zoning by-laws) adoptés par le conseil municipal.

Un exemple d'un règlement de zonage? Certainement.

Si tu achètes une propriété à Winnipeg zonée R1, tu peux seulement construire une maison unifamiliale. La ville ne te permettra pas de construire un duplex, par exemple. Ou un bloc-appartement!

Et si je veux construire un duplex sur mon lot zoné R1? Je ne savais pas moi que la ville m'en empêcherait!

Là mon ami, il faudra que tu fasses une demande à la ville pour modifier le zonage. Pour passer de R1 *(maison unifamiliale)* à R2 *(duplex).*

C'est compliqué tout ça?

Non, pas vraiment. Les étapes à suivre sont très précises. Tu fais la demande. Les fonctionnaires l'étudient. Ensuite on inscrit la demande à l'ordre du jour d'une réunion publique du Comité communautaire, après avoir annoncé que tu as fait la demande de modification.

On l'annonce dans les journaux? Pourquoi?

On l'annonce dans certains journaux pour la simple raison qu'on veut informer tes voisins que tu a demandé à la ville de changer le zonage.

Mais ce n'est pas de leurs affaires. C'est mon lot!

Mais si c'est de leurs affaires! Les voisins ont acheté leurs propriétés avec une certaine certitude qu'ils n'auraient pas à vivre avec un hôtel comme voisin cinq ans après avoir acheté leur maison.

Alors je n'ai aucune chance, quoi!

Ça dépend. Tu dois comparaître devant le comité communautaire.

Si tes voisins s'y opposent, alors seulement ils se présentent à la même réunion du comité et expliquent pourquoi ils ne sont pas d'accord avec le changement demandé. Une fois que les échevins du Comité communautaire ont entendu les pour et les contre de la demande, ils et elles décident.

Une fois que ces échevins ont décidé, c'est tout?

Non. Ensuite ça va à un autre comité de la ville, le Comité de l'environnement. Si le Comité communautaire a dit oui, et si il n'y a pas d'opposition, ce n'est qu'une formalité. Si il y a de l'opposition, le Comité de l'environnement regarde de plus près le dossier. Pour s'assurer que tout a été fait en bonne et due forme.

Ensuite, c'est fait?

Non, suite à la recommandation du Comité de l'environnement, ça doit passer au Comité de ville. *C'est le Conseil de ville seulement qui peut adopter des règlements de zonage.*

Pourquoi ce cheminement si compliqué?

À ça, mon ami, il faut te dire ce que Guy Savoie m'a dit. C'est comme ça d'après la loi régissant la ville de Winnipeg. Et cette loi, c'est le gouvernement provincial qui l'a adoptée.

POINT à la LIGNE

- **La coop de Lorette ferme ses portes,** page 13
- **Le 210 est en chemin,** page 13

Point à la ligne met à jour les dossiers municipaux traités dans POINT de CONTACTS.

Whites

angle PROVENCHER & DES MEURONS

7 jours par semaine

Heures d'ouverture:
Lundi au vendredi de 9 h à 21 h
Samedi de 9 h à 18 h
Dimanche de midi à 18h

TOMATES
UTOPIA
89¢
28 ounces

SAINDOUX
TENDERFLAKES
99¢
1 livre

SUCRE PUR
MANITOBA
1,99$
4 kg

BOISSON FRUITÉE
SUPER SOCO
3 SAVEURS 250 ml
3/1,00$

LAIT ÉVAPORÉ
PACIFIC 385 ml
2/1,49$

BISCUITS
DUNCAN HINES
D'AVOINE ET GRAINS DE CHOCOLAT
1,69$
350 gr

MÉLANGE À SOUPE POULET ET NOUILLES
LIPTON
1,49$
4 pacquet

CROUSTILLES
HOSTESS
89¢
200 gr



ENDUIT VÉGÉTAL SAVEUR DE BEURRE
PAM 110 gr
2,49$

VISITEZ NOTRE BOULANGERIE
(ELLE EST OUVERTE LE DIMANCHE)

KELLOGG'S
RICE KRISPIES
ÉPARGNEZ AVEC CE COUPON **30¢**
SANS COUPON **2,59$**
2,29$ AVEC COUPON
575 gr
K85102
EN VIGUEUR JUSQU'AU 9 NOV./85

SIROP D'ÉRABLE PUR
CAMP
22,95$
3 litres

FROMAGE FONDU TRANCHÉ
VELVEETA
2,99$
500 gr



Au service de Saint-Boniface depuis 15 ans

CE MAGASIN EST LA PROPRIÉTÉ DES MANITOBAINS ET GÉRÉ PAR DES MANITOBAINS